



Atteindre des résultats grâce aux partenariats

Rapport d'étape sur la mise en
œuvre du Cadre d'élaboration des
politiques en matière d'éducation
postsecondaire et de formation
des Autochtones



2015

Appuyer la réussite des apprenantes et apprenants autochtones



La Fonction publique de l'Ontario s'efforce de faire preuve de leadership quant à l'accessibilité. Notre objectif est de nous assurer que tous les employés du gouvernement de l'Ontario et tous les membres du public que nous servons ont accès à tous les services, produits et installations du gouvernement. Ce document, ou l'information qu'il contient, est offert en formats substitués sur demande. Veuillez nous faire part de toute demande de format substitué en appelant ServiceOntario au 1 800 668-9938 (ATS : 1 800 268-7095).

Table des matières



Introduction	3
Rapports sur la mise en œuvre du Cadre	4
Sources de la recherche	4
Insuffisance des données	5
Contexte	7
Établir de solides partenariats	7
Programmes et initiatives du Ministère	9
Résumé des activités et des principales réalisations de 2011 à 2014	11
OBJECTIF : La transparence et la responsabilité sont rehaussées par l'amélioration de la diffusion de l'information sur l'éducation postsecondaire et la formation, et par un meilleur accès à cette information.	12
STRATÉGIE Communication stratégique	12
STRATÉGIE Responsabilité et diffusion de l'information	20
Quelques histoires de réussite	26
OBJECTIF : Les établissements postsecondaires et de formation sont de plus en plus sensibles et respectueux à l'égard des besoins, des choix et des aspirations des apprenantes et apprenants autochtones.	28
STRATÉGIE Sollicitation soutenue de la participation des communautés autochtones	28
STRATÉGIE Leadership et perfectionnement professionnel	33
Histoire de réussite	36

An equivalent publication is available in English under the title: Achieving Results through Partnership: First Progress Report on the Implementation of the Ontario Aboriginal Postsecondary Education and Training Policy Framework, 2015.

Cette publication est affichée sur le site Web du ministère de la Formation et des Collèges et Universités au www.ontario.ca/mfcu.

OBJECTIF : De plus en plus d'apprenantes et apprenants autochtones atteignent des niveaux de réussite élevés en éducation postsecondaire et en formation.	37
STRATÉGIE Accroissement de la capacité du système de l'éducation postsecondaire et de la formation	37
STRATÉGIE Accès et parcours de réussite	40
Quelques histoires de réussite	43
OBJECTIF : De plus en plus d'apprenantes et apprenants autochtones possèdent l'éducation formelle et les compétences nécessaires pour participer plus activement au marché du travail en évolution.	45
STRATÉGIE Rétention et diplomation	45
STRATÉGIE Transition facilitée vers le marché du travail	51
Quelques histoires de réussite	56
Prochaines étapes	60
Annexe	62

Introduction



En 2011, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités a lancé le *Cadre d'élaboration des politiques en matière d'éducation postsecondaire et de formation des Autochtones* (le Cadre), inspiré par la vision d'une nouvelle orientation visant à produire des changements tangibles dans les programmes d'éducation postsecondaire et de formation des Autochtones en Ontario. Le gouvernement de l'Ontario et ses partenaires autochtones et sectoriels reconnaissent l'importance de l'éducation, qui améliore les possibilités et le succès des membres des Premières Nations, des Métis et des Inuits en matière d'apprentissage continu et qui leur permet ainsi de réussir dans le contexte économique actuel. Depuis l'instauration du Cadre, des progrès importants ont été réalisés sur le plan des programmes d'apprentissage offerts aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits. L'instauration du Cadre a permis aux établissements de mettre sur pied leurs propres initiatives pour atteindre les objectifs de la stratégie de l'Ontario. Le Cadre a également contribué à accroître la responsabilisation, puisque les collèges, les universités et les instituts pour l'éducation postsecondaire et la formation autochtones (instituts autochtones) peuvent établir des mesures de référence permettant d'évaluer leurs progrès.

En accordant plus d'importance à l'apprentissage des Autochtones, le Cadre a fourni aux dirigeants des établissements d'enseignement la motivation et la structure nécessaires à la mise en œuvre d'une nouvelle orientation en matière d'éducation postsecondaire et de formation en Ontario, assortie de mesures de changement efficaces. Les visées du Cadre ont fourni aux conseils et cercles d'éducation, aux éducatrices et éducateurs, et aux dirigeantes et dirigeants l'occasion de planifier des initiatives locales tenant compte des principes qui y sont énoncés. En fait, le Cadre a contribué à prioriser les initiatives d'éducation postsecondaire et de formation des Autochtones dans les établissements financés par les fonds publics. Les éducatrices et éducateurs peuvent se reporter au Cadre qui définit l'orientation officielle de l'Ontario en matière d'éducation postsecondaire et de formation des Autochtones. Le document fournit également des directives pratiques pour aider les éducatrices et éducateurs à atteindre les objectifs.



Les progrès réalisés à ce jour ont favorisé une meilleure sensibilisation à l'égard du savoir et des perspectives autochtones tout au long du continuum d'apprentissage, et une meilleure connaissance de ce savoir et de ces perspectives. Ils ont également permis d'établir des échanges fructueux entre le gouvernement, le secteur et les partenaires autochtones. Toutes les parties souscrivent à l'objectif d'amélioration des résultats des apprenantes et apprenants autochtones.

Rapports sur la mise en œuvre du Cadre

Le Ministère s'est engagé à faire rapport, tous les trois ans, des progrès de sa mise en œuvre, suivant la publication du Cadre. Ce premier rapport donne un aperçu des mesures que le Ministère et ses partenaires autochtones et sectoriels ont prises pour mettre en œuvre les stratégies décrites dans le Cadre afin d'aider les apprenantes et apprenants autochtones à accéder et tirer profit des possibilités d'éducation et de formation postsecondaires offertes en Ontario et à réussir.

Les réalisations énoncées dans le présent rapport n'auraient pas été possibles sans les fructueux partenariats établis entre le Ministère et ses partenaires autochtones et sectoriels. Ce rapport, élaboré en collaboration avec le Groupe de travail sur l'éducation postsecondaire et la formation autochtone mis sur pied par le Ministère (se reporter à l'annexe pour consulter la liste des membres), présente un résumé des progrès réalisés au cours des trois premières années de la mise en œuvre du Cadre, ainsi qu'un aperçu des nombreuses histoires de réussite signalées dans l'ensemble de la province. Le rapport met en outre l'accent sur les mesures à privilégier en 2015 et pour les années à venir.

Sources de la recherche

Les conclusions contenues dans ce rapport d'étape proviennent de multiples sources de données qualitatives et quantitatives, cumulées depuis le lancement du Cadre. Afin d'évaluer les progrès réalisés relativement aux objectifs du Cadre, le Ministère a notamment fait appel à une tierce partie. Les évaluateurs indépendants ont fondé leurs conclusions sur un examen de données provenant de diverses sources, dont les rapports annuels du Fonds d'aide à la réussite des étudiantes et étudiants, les ententes de responsabilisation pluriannuelles, les données d'Emploi Ontario, les sondages concernant les

principaux indicateurs de rendement, et les données issues de la recherche, des projets de démonstration et d'autres initiatives financées par le Ministère.

Les résultats de cette évaluation, qui font état des réussites de la mise en œuvre du Cadre jusqu'à maintenant, indiquent les points à améliorer pour favoriser l'établissement de partenariats et d'échanges plus fructueux, ainsi que l'adoption de mesures ciblées. Les principales conclusions nous permettront en outre de mieux comprendre le travail à accomplir en partenariat dans le but d'affiner, d'améliorer et d'étoffer les initiatives et les programmes existants, et s'orienter afin de soutenir les apprenantes et apprenants autochtones dans leur transition future entre l'école secondaire et l'éducation postsecondaire, la formation et le marché du travail.

Insuffisance des données

Soucieux de mieux évaluer les progrès des apprenantes et apprenants autochtones et d'adapter ses programmes et services à leurs besoins particuliers, le gouvernement de l'Ontario reconnaît la nécessité de disposer de données précises et fiables sur la participation de ces apprenantes et apprenants aux programmes d'éducation postsecondaire et de formation professionnelle. Ces données contribueront à l'élaboration de nouvelles stratégies et initiatives visant à combler l'écart entre le niveau d'éducation des apprenantes et apprenants autochtones et non autochtones. La diffusion publique de ces données s'inscrit dans l'engagement du Ministère à combler cet écart, à cerner les domaines à améliorer et à accroître la responsabilisation en ce qui concerne l'obtention de résultats positifs. Le Cadre définit les concepts relatifs aux objectifs de responsabilisation et de production de rapports et nous recommandons de les utiliser pour élaborer et évaluer des stratégies permettant de réaliser ces objectifs.

Il existe bien des données de recensement sur le niveau d'éducation des Autochtones en Ontario, mais il faudrait recueillir davantage de renseignements sur les apprenantes et apprenants des Premières Nations et les apprenantes et apprenants métis et inuits qui fréquentent les collèges, les universités et les instituts autochtones de la province pour mieux évaluer les progrès réalisés relativement aux objectifs d'amélioration de l'accès aux études et de la réussite en matière d'éducation postsecondaire et de formation. Pour satisfaire les besoins des apprenantes et apprenants des Premières Nations et des apprenantes et apprenants métis et inuits, il importe de commencer par disposer de renseignements exacts et fiables. Comme la





plupart des établissements d'enseignement en sont aux premiers stades de la mise en œuvre du Cadre, les données dont on dispose actuellement sur les progrès accomplis relativement aux thèmes du Cadre sont limitées. Afin d'établir une assise solide pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes répondant aux besoins des apprenantes et apprenants des Premières Nations et des apprenantes et apprenants métis et inuits, et d'évaluer leur efficacité, il est essentiel d'avoir accès à des données sur la réussite des apprenantes et apprenants autochtones dans les établissements d'enseignement postsecondaire financés par les fonds publics de l'Ontario.

L'existence de renseignements sur l'auto-identification volontaire et confidentielle des apprenantes et apprenants autochtones permettrait au Ministère d'établir un point de référence pour évaluer la réussite des apprenantes et apprenants par rapport aux mesures de rendement énoncées dans le Cadre. À l'heure actuelle, les mécanismes de compte rendu d'apprentissage des Autochtones, aussi bien à l'échelle du système qu'à l'échelon des établissements, ne permettent pas de fournir des données fiables et constantes sur les apprenantes et apprenants – notamment en ce qui concerne les taux d'effectif, de scolarité et de diplomation nécessaires pour établir des points de référence et mesurer les progrès accomplis relativement à la réussite scolaire des apprenantes et apprenants autochtones. Pour que l'on puisse mieux comprendre le rôle du Ministère et des divers secteurs dans l'amélioration des résultats des apprenantes et apprenants autochtones, un effort concerté est requis. En améliorant les ensembles de données, on pourra établir des points de référence fiables et déterminer des outils de mesure appropriés.

Contexte



Afin de mettre à profit les principales réalisations de la Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités a entamé un processus de mobilisation de la collectivité à l'échelle de la province, gage de son engagement renouvelé à favoriser de bons résultats en matière d'éducation postsecondaire et de formation des Autochtones en Ontario. De 2009 à 2010, le Ministère a rencontré 1 600 personnes et reçu plus de 800 commentaires écrits, ce qui l'a aidé à mettre en place le *Cadre d'élaboration des politiques en matière d'éducation postsecondaire et de formation des Autochtones* de 2011. Ce processus d'engagement prévoyait des échanges d'idées sur les nouvelles orientations et des discussions sur les façons de tirer parti des assises solides établies par tous celles et ceux qui ont œuvré, au fil des ans, pour faciliter l'accès des Autochtones à l'éducation postsecondaire et à la formation et à les aider à réussir.

Depuis le lancement du Cadre, le Ministère, en collaboration avec ses partenaires autochtones et sectoriels, a mis en œuvre des programmes et initiatives visant à faciliter ce travail essentiel et à assurer le suivi des résultats. L'objectif essentiel est d'appuyer efficacement les cinq principes directeurs suivants qui sous-tendent le Cadre :

- excellence et responsabilité;
- équité, inclusion et respect de la diversité;
- coopération et responsabilité partagée en matière d'éducation postsecondaire et de formation;
- respect des droits constitutionnels et des droits issus des traités;
- respect du savoir, des langues et des cultures autochtones.

Établir de solides partenariats

Bien que le Cadre énonce une vision et des objectifs communs, il est suffisamment large pour permettre aux communautés, organismes et établissements locaux de décider de la meilleure façon de collaborer afin de répondre aux besoins locaux liés à la réalisation de ces objectifs.



L'une des principales réussites de la première étape de la mise en œuvre du Cadre réside dans les relations qui ont été établies ou consolidées entre le Ministère, le secteur et les partenaires de la communauté autochtone. Par exemple, le Cadre a favorisé la collaboration en incitant tous les partenaires à s'engager de façon plus poussée auprès des communautés autochtones et à chercher à mieux connaître le savoir autochtone et à y être sensibilisé, notamment en ce qui a trait à l'histoire, à l'identité, aux perceptions du monde, aux valeurs et aux cultures des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Ces modes de participation et de connaissance prennent racine et auront des effets durables dans les secteurs de l'éducation postsecondaire, de la formation professionnelle et des services d'emploi, tant pour les Autochtones que pour les non-Autochtones. Afin d'établir une collaboration fructueuse, tous les partenaires doivent commencer par reconnaître que le soutien aux apprenantes et apprenants autochtones est leur responsabilité commune.

De solides partenariats et relations ont permis de déterminer plusieurs occasions de soutien aux apprenantes et apprenants au sein de la collectivité et des établissements d'enseignement. Les collèges, universités et instituts autochtones de l'Ontario offrent des possibilités de formation continue aux apprenantes et apprenants des Premières Nations et aux apprenantes et apprenants métis et inuits en leur présentant un large éventail de programmes et de services. Afin de promouvoir la participation de la communauté autochtone, le Ministère a soutenu la mise sur pied de conseils autochtones de l'enseignement dans les collèges et les universités recevant un financement public. Depuis le lancement du Cadre, tous les collèges et toutes les universités financés par les fonds publics ont créé des conseils autochtones de l'enseignement.

Le rôle des organismes autochtones dans la prestation de services directs et complémentaires aux apprenantes et apprenants autochtones a été un élément déterminant des progrès accomplis jusqu'ici. Afin d'offrir ces services, les organismes et communautés autochtones, les secteurs de l'éducation postsecondaire et de la formation et le Ministère ont conclu des ententes permettant à toute personne qualifiée désireuse de fréquenter un collège ou une université ou de suivre une formation d'apprentissage d'avoir des occasions d'acquérir la formation scolaire et les compétences nécessaires pour participer plus activement au marché du travail en pleine évolution.

Programmes et initiatives du Ministère

On ne peut combler les écarts socioéconomiques actuels entre les Autochtones et les non-Autochtones sans réduire les écarts sur le plan du niveau d'éducation et de réussite scolaire. Un soutien financier est présentement accordé à l'ensemble des collèges, universités et instituts autochtones financés par les fonds publics pour des projets qui s'harmonisent avec les objectifs énoncés dans le Cadre. Le Financement de l'éducation postsecondaire pour les apprenants autochtones (FEPAA) du Ministère, qui soutient ces projets, a été un élément clé de la mise en œuvre du Cadre.

Le FEPAA permet d'investir dans des activités qui favorisent l'accès et la participation des apprenantes et apprenants autochtones de l'Ontario aux possibilités d'éducation postsecondaire et de formation, ainsi que leur réussite. Par exemple, pour combler les lacunes des programmes, le Ministère a collaboré avec l'organisme Kiikenomaga Kikenjigewen Employment and Training Services afin de lancer l'excellent programme pilote d'amélioration des compétences chez les Autochtones. Le Ministère a également encouragé ses partenaires à adopter des approches novatrices dans l'élaboration de leurs programmes, notamment des programmes de formation des enseignantes et enseignants autochtones, des programmes de soins infirmiers autochtones, des programmes utilisant des méthodes autochtones de conservation et de culture visuelle et un nouveau programme de maîtrise en administration publique dans une optique autochtone. De tels investissements sont essentiels pour établir des parcours permettant de combler l'écart entre le niveau d'éducation des apprenantes et apprenants autochtones et celui des apprenantes et apprenants non autochtones et aussi pour veiller à ce que l'ensemble des étudiantes et étudiants autochtones aient la possibilité d'atteindre le niveau de compétences et d'éducation nécessaires pour participer activement et avec succès à l'économie d'aujourd'hui.

Entre 2009-2010 et 2013-2014, le budget de base du FEPAA était ainsi réparti :

- un montant de 17,9 millions de dollars alloué aux collèges et universités pour la conception et la prestation de programmes de soutien aux apprenantes et apprenants autochtones;
- un montant de 5 millions de dollars alloué aux instituts autochtones pour appuyer les services aux apprenantes et apprenants et couvrir les coûts de prestation de programmes d'enseignement postsecondaire





reconnus par la province et offerts en partenariat avec les collèges et les universités de l'Ontario;

- un montant de 1,5 million de dollars affecté à la Bourse pour l'éducation postsecondaire et la formation autochtones, qui permet d'offrir une assistance directe aux apprenantes et apprenants autochtones afin de soutenir leur participation à l'éducation postsecondaire et à la formation professionnelle (depuis 2009, la Bourse pour l'éducation postsecondaire et la formation autochtones est venue en aide à 5 573 apprenantes et apprenants);
- un montant de 2 millions de dollars affecté à des financements ciblés et à des subventions de démonstration pour permettre aux établissements d'enseignement, organismes communautaires et autres partenaires prestataires de services de promouvoir des possibilités d'éducation postsecondaire et de formation, et de contribuer à la réussite des transitions et à de bons résultats pour les apprenantes et apprenants autochtones.

En plus du budget annuel de 26,4 millions de dollars du FEPA, un montant de 0,9 million de dollars a été obtenu en 2012-2013 et un montant de 3,4 millions de dollars en 2013-2014 pour la réalisation de projets et d'initiatives spécifiques aux Autochtones dans les domaines de la formation, des métiers, du développement du marché du travail et de la préparation à l'emploi.

Pour la période de 2011 à 2014, l'investissement total dans l'éducation postsecondaire et la formation des Autochtones a été de 83,5 millions de dollars.


Résumé des activités et des principales réalisations de 2011 à 2014



Le *Cadre d'élaboration des politiques en matière d'éducation postsecondaire et de formation des Autochtones* de 2011 énonce les quatre objectifs énumérés ci-dessous, de même que dix mesures de rendement clés et huit stratégies. Aux fins du présent rapport, l'information fournie s'articulera autour des quatre objectifs suivants et leurs stratégies connexes :

- La transparence et la responsabilité sont rehaussées par l'amélioration de la diffusion de l'information sur l'éducation postsecondaire et la formation, et par un meilleur accès à cette information.
- Les établissements postsecondaires et de formation sont de plus en plus sensibles et respectueux à l'égard des besoins, des choix et des aspirations des apprenantes et apprenants autochtones.
- De plus en plus d'apprenantes et d'apprenants autochtones atteignent des niveaux de réussite élevés en éducation postsecondaire et en formation.
- De plus en plus d'apprenantes et d'apprenants autochtones possèdent l'éducation formelle et les compétences nécessaires pour participer plus activement au marché du travail en évolution.

Les sections suivantes du présent rapport mettent l'accent sur les initiatives et les réussites du Ministère relativement aux quatre objectifs ciblés depuis le lancement du Cadre – à savoir, de 2011 à 2014.



OBJECTIF : La transparence et la responsabilité sont rehaussées par l'amélioration de la diffusion de l'information sur l'éducation postsecondaire et la formation, et par un meilleur accès à cette information.

Voici les principales mesures de rendement énoncées dans le *Cadre d'élaboration des politiques en matière d'éducation postsecondaire et de formation des Autochtones* de 2011 servant à évaluer les progrès en ce qui a trait à cet objectif :

- possibilités accrues de collaboration et de partage des connaissances sur les initiatives d'éducation, de formation et de développement des compétences entre les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits, le corps professoral du palier postsecondaire, les représentants de l'industrie et les employeurs;
- collecte de données et mécanismes de suivi améliorés en ce qui concerne les investissements du Ministère dans l'éducation postsecondaire et la formation des Autochtones;
- amélioration des résultats prouvés et mesurables obtenue en ce qui concerne l'éducation postsecondaire et la formation des Autochtones suite aux investissements du Ministère.

STRATÉGIE Communication stratégique

L'amélioration des communications avec les partenaires et les communautés autochtones ainsi qu'avec les partenaires du secteur a été au cœur de la première étape de la mise en œuvre du Cadre. Des mesures ont été prises sur les plans de la promotion du partage des connaissances, de la collaboration et de la célébration des réalisations des apprenantes et apprenants autochtones. Des liens nouveaux et durables ont été établis grâce à diverses tribunes, notamment celles énumérées ci-dessous.

Comité directeur et groupes de travail sur l'éducation postsecondaire et la formation autochtones

Le comité directeur interdivisionnaire et un groupe de travail interne sur l'éducation postsecondaire et la formation des Autochtones, composé de spécialistes des programmes et initiatives dans les domaines de l'éducation postsecondaire, de la formation professionnelle et de l'emploi, ont été mis sur pied pour coordonner et guider la préparation du présent rapport

portant sur la première étape de la mise en œuvre du Cadre. Ce groupe de travail interne avait pour tâche d'aider le comité directeur à mettre en lumière des initiatives ministérielles visant à faciliter la mise en œuvre du Cadre.

Le groupe de travail externe sur l'éducation postsecondaire et la formation des Autochtones, composé de représentantes et de représentants (voir l'annexe) des communautés et des organismes partenaires autochtones, des groupes d'étudiantes et d'étudiants, des instituts autochtones et des collèges et universités, a été créé pour apporter un soutien officiel au Ministère en collaborant avec les représentantes et les représentants des Premières Nations, des Métis et des Inuits et les intervenantes et les intervenants du Ministère dans l'ensemble de l'Ontario. Le groupe de travail externe a aidé le Ministère à mettre en lumière les nombreux succès et pratiques efficaces dans les secteurs de l'éducation postsecondaire et de la formation, ainsi qu'à orienter l'élaboration du plan de la deuxième étape de la mise en œuvre du Cadre en fonction des besoins cernés et des données probantes disponibles. Les discussions du groupe de travail externe portent généralement sur les diverses stratégies et initiatives mises en œuvre par le Ministère et leurs répercussions sur les résultats des apprenantes et apprenants des Premières Nations et des apprenantes et apprenants métis et inuits, ainsi que sur la réduction de l'écart entre le niveau d'éducation des apprenantes et apprenants autochtones et celui des apprenantes et apprenants non autochtones.

Organismes du secteur

Le Indigenous Peoples Education Circle – IPEC (le Cercle) et le groupe de référence sur l'éducation des Autochtones du Conseil des universités de l'Ontario collaborent avec le Ministère en ce qui a trait aux initiatives offertes par les établissements d'enseignement, au moyen du financement du FEPA, en vue d'accroître le recrutement, d'améliorer la rétention et d'intégrer les perceptions du monde des Autochtones dans les programmes d'études et les activités universitaires.

Le Cercle tient des réunions régulières avec le Ministère pour exposer les progrès réalisés par les collèges et les conseils communautaires, et il appuie la réussite scolaire des apprenantes et apprenants autochtones au sein du système collégial de l'Ontario en agissant à titre d'intermédiaire pour les conseils autochtones de l'enseignement dans les collèges. Le Cercle est composé d'éducatrices et éducateurs, de conseillères et conseillers et d'administratrices et administrateurs de collèges de toute la province qui





travaillent aussi directement avec les conseils autochtones de l'enseignement. Réunis par la vision commune d'établir et de soutenir un continuum d'éducation qui favorise l'accès des apprenantes et apprenants autochtones au système collégial de l'Ontario ainsi que leur réussite, les membres du Cercle travaillent à la création d'occasions permettant aux collègues et à leurs conseils autochtones de l'enseignement de définir les besoins et les intérêts des apprenantes et apprenants autochtones et d'avoir des échanges relatifs aux pratiques efficaces en milieu collégial.

Le groupe de référence sur l'éducation des Autochtones du Conseil des universités de l'Ontario, qui comprend des représentantes et représentants de chacune des vingt universités de l'Ontario financées par les fonds publics, tient aussi régulièrement des réunions avec le Ministère. Les représentantes et représentants des établissements au sein du groupe de référence comprennent des cadres administratifs autochtones et d'autres membres du personnel qui participent à la prestation de services aux apprenantes et apprenants autochtones. En œuvrant avec le groupe de référence sur l'éducation des Autochtones, le Conseil des universités de l'Ontario vise à assurer la réussite des étudiantes et étudiants autochtones dans les universités ontariennes.

Le rôle du groupe de référence sur l'éducation des Autochtones du Conseil des universités de l'Ontario est d'établir et de maintenir un continuum d'éducation et de perfectionnement permettant aux apprenantes et apprenants autochtones d'avoir accès à l'éducation et de réussir dans leur parcours d'apprentissage. Ce groupe de référence favorise les projets collaboratifs fondés sur la recherche et la pratique; il participe à ces projets et communique des renseignements sur les pratiques exemplaires afin d'appuyer les apprenantes et apprenants autochtones. Par ailleurs, les membres du groupe de référence sur l'éducation des Autochtones du Conseil des universités de l'Ontario se soutiennent les uns les autres sur le plan professionnel pour faire en sorte que soient reconnus et valorisés les étudiantes et étudiants autochtones ainsi que l'éducation autochtone au sein du système universitaire traditionnel.

Instituts pour l'éducation postsecondaire et la formation autochtones

Les Instituts pour l'éducation postsecondaire et la formation autochtones (Instituts autochtones) ont été créés par les communautés des Premières Nations afin de répondre aux besoins des apprenantes et apprenants autochtones en matière d'éducation et de formation, en l'absence d'établissements locaux culturellement appropriés.

Il existe neuf instituts d'enseignement et de formation détenus et contrôlés par les Premières Nations et financés par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada et par le gouvernement de l'Ontario, au moyen de subventions spéciales. Le Ministère fournit des ressources et du soutien aux établissements autochtones pour la prestation de programmes et de services reconnus par la province aux apprenantes et apprenants autochtones.

Les instituts autochtones travaillent en partenariat avec les collèges et les universités afin d'offrir des grades, diplômes et certificats reconnus et de permettre aux apprenantes et apprenants d'obtenir un diplôme d'études postsecondaires dans un milieu d'apprentissage culturellement approprié, sûr et à proximité de leur domicile. Les instituts autochtones permettent également aux apprenantes et apprenants de faire la transition vers un établissement ordinaire. De nombreux programmes sont offerts dans le cadre de modèles communautaires mixtes, ce qui procure des possibilités accrues de participation aux apprenantes et apprenants des communautés rurales et éloignées.

Aboriginal Institutes Consortium (AIC)

L'Aboriginal Institutes Consortium (AIC) s'occupe des questions qui touchent les instituts autochtones de l'Ontario détenus et dirigés par les Autochtones. Pour répondre adéquatement aux besoins des Premières Nations, des Métis et des Inuits, l'AIC s'est engagé à soutenir les parcours et programmes alternatifs culturellement acceptables en existence et à en élaborer d'autres, en partenariat avec des établissements d'enseignement postsecondaire et de formation professionnelle. L'AIC et le Ministère entretiennent d'étroites relations de travail qui s'appuient sur une communication ouverte et un engagement continu. Le Ministère et l'AIC se rencontrent fréquemment durant l'année et les représentantes et représentants du Ministère sont invités aux réunions régulières de l'AIC.





Métis Nation of Ontario (MNO)

Le 25 janvier 2010, la Métis Nation of Ontario (MNO) et le Ministère ont signé un protocole d'entente officialisant la relation de travail entre le Ministère et les services d'éducation et de formation de la MNO dans le but d'améliorer les résultats des apprenantes et apprenants métis en Ontario sur les plans de l'éducation postsecondaire, de la formation et de l'emploi.

Le Ministère a conclu une entente pluriannuelle avec la MNO, à laquelle il accorde un financement annuel pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives dans le cadre du protocole d'entente. Les initiatives financées dans le cadre de cette entente sont les suivantes : Infinite Reach Program, Métis Student Solidarity Network et Labour Market Readiness Action Plan. Chaque année, le ministre rencontre le directeur de la MNO pour discuter des progrès réalisés dans le soutien aux apprenantes et apprenants métis au sein des systèmes d'éducation postsecondaire et de formation. Le Ministère continue de collaborer avec la MNO dans le cadre d'initiatives de soutien aux apprenantes et apprenants autochtones.

Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres (OFIFC)

Le Ministère et l'Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres (OFIFC) ont collaboré à l'élaboration et à la mise en œuvre d'initiatives particulières d'éducation postsecondaire et de formation, et le Ministère continue de travailler avec l'OFIFC afin d'élaborer et de mettre en œuvre des projets d'éducation postsecondaire, d'emploi et de formation pour les Autochtones en milieu urbain.

Chiefs of Ontario (COO)

« Le Chiefs of Ontario (COO) est un forum politique qui sert de secrétariat pour la prise de décisions collectives, leur application et la défense des 133 communautés des Premières Nations de l'Ontario. Guidés par l'Assemblée générale des chefs, nous appuyons les efforts d'autodétermination déployés par les peuples Anishinaabes, Mushkegowuks, Onkwehonwes et Lenapes pour protéger et exercer leurs droits inhérents et ceux qui leur ont été conférés par des traités ¹. » (traduction libre)

1. Le Chiefs of Ontario, page d'accueil, www.chiefs-of-ontario.org (en anglais seulement).

Le Ministère et le COO collaborent à de nombreuses initiatives pour l'amélioration des résultats scolaires et des possibilités d'emploi pour les peuples des Premières Nations de l'Ontario.

Aboriginal Apprenticeship Board of Ontario (AABO)


L'Aboriginal Apprenticeship Board of Ontario (AABO) est un organisme sans but lucratif qui se consacre à accroître le nombre d'Autochtones qui exercent des métiers en Ontario. L'AABO regroupe des titulaires de la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (SFCEA), devant qui il est responsable en dernier ressort. L'AABO vise à établir un lien entre l'offre de main-d'œuvre autochtone et le secteur de la construction et à promouvoir l'emploi dans les métiers en tant que perspective de carrière intéressante. L'AABO collabore avec le Ministère afin d'explorer les possibilités d'aider les apprenantes et apprenants autochtones à effectuer une transition réussie vers le marché du travail.

Rassemblement sur l'éducation postsecondaire autochtone : « Apprendre les uns des autres », 2011

En 2011, afin de célébrer et de souligner les réalisations en matière d'éducation postsecondaire et de formation des Autochtones, le Ministère a organisé le Rassemblement sur l'éducation postsecondaire autochtone : « Apprendre les uns des autres », le tout premier du genre en Ontario. Des représentantes et représentants des établissements d'enseignement postsecondaire et des organismes autochtones provinciaux, dont les Chiefs of Ontario, la Métis Nation of Ontario et l'Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres, ont aidé à la planification du rassemblement. Plus de 350 personnes y ont participé, dont des leaders en éducation, des membres du corps professoral, des administratrices et administrateurs, des apprenantes et apprenants, des Aînées et Aînés, des Anciennes et Anciens et des jeunes Autochtones, afin de partager des pratiques efficaces visant à améliorer les résultats scolaires des apprenantes et apprenants autochtones en Ontario.

Ce rassemblement et le lancement officiel du *Cadre d'élaboration des politiques en matière d'éducation postsecondaire et de formation des Autochtones* en 2011 ont fourni l'impulsion nécessaire pour mettre de l'avant, en Ontario, une orientation renouvelée en matière d'éducation postsecondaire et de formation des Autochtones. Le rassemblement « Apprendre les uns des autres » a été une excellente occasion de renforcer et de valider le travail accompli; il a offert aux participantes et participants une tribune pour





échanger des idées et établir des liens contribuant à favoriser leur perfectionnement professionnel. Lors du rassemblement, de nombreuses informations ont été échangées au sujet des mesures de soutien à la réussite des Autochtones offertes dans les établissements d'enseignement postsecondaire de la province.

Premier rassemblement des conseils autochtones de l'enseignement, 2012

En collaboration avec Collèges Ontario et l'Université Brock, le Conseil des universités de l'Ontario, a accueilli, en novembre 2012, le premier rassemblement des conseils autochtones de l'enseignement. Le Ministère a appuyé la tenue de cet événement, qui s'inscrivait dans le Cadre d'élaboration des politiques en matière d'éducation postsecondaire et de formation des Autochtones lancé en 2011, à l'occasion du rassemblement « Apprendre les uns des autres ». La conférence réunissait des représentantes et représentants du secteur postsecondaire de l'Ontario afin de :

- soutenir et favoriser le dialogue entre les conseils autochtones de l'enseignement et les établissements d'enseignement postsecondaire de l'Ontario;
- mieux faire connaître l'importance de la participation des conseils autochtones de l'enseignement à la prise de décisions, l'élaboration, la prestation et l'évaluation des initiatives recevant un financement public;
- parler de transparence et de responsabilisation comme moyens de veiller à ce que le milieu postsecondaire soit de plus en plus sensibilisé aux besoins, choix et aspirations des apprenantes et apprenants autochtones et respectueux à leur égard.

Les exposés présentés et les séances de discussion tenues lors du rassemblement ont porté sur les quatre grands thèmes suivants :

- leadership autochtone et engagement communautaire;
- moyens d'attirer et de retenir les apprenantes et apprenants autochtones et de leur offrir un soutien pour leur permettre d'achever leurs études postsecondaires;
- moyens de faciliter les transitions dans le secteur de l'éducation postsecondaire;
- responsabilisation et établissement de rapports.

Intégration des services d'emploi et de formation (ISEF)

Annoncée pour la première fois dans le budget provincial de 2012 et réaffirmée dans ceux de 2013 et de 2014, l'intégration des services d'emploi et de formation est une initiative gouvernementale clé qui vise à moderniser et à intégrer les programmes d'emploi et de formation de l'Ontario.

L'intégration des services d'emploi et de formation repose sur les recommandations énoncées en février 2012 par la Commission de réforme des services publics de l'Ontario (Commission Drummond), qui :

- a) soulignaient les complexités et les chevauchements existant dans le système d'emploi et de formation actuel, et
- b) préconisaient que les programmes d'emploi et de formation des autres ministères soient intégrés au sein d'Emploi Ontario.

De février à avril 2014, le Ministère a mené une consultation à plusieurs volets avec des fournisseurs de services, des groupes de revendication et des municipalités afin de solliciter des commentaires sur l'intégration des services d'emploi et de formation au sein d'Emploi Ontario. Dans le cadre de ce processus, 93 partenaires autochtones ont pris part à une consultation distincte, au sein de 10 groupes de discussion et lors de 20 entrevues tenus à l'échelle de la province.

La consultation a été une excellente occasion d'établir de bonnes relations de travail, de fournir un aperçu de la situation des programmes d'emploi et de formation offerts par la province, ainsi que des objectifs d'intégration et d'explorer la situation actuelle en matière d'emploi et de formation au sein des communautés autochtones. Les résultats de cette consultation sont maintenant accessibles en ligne sur le site Espace partenaires Emploi Ontario à l'adresse www.tcu.gov.on.ca/fre/eopg/stakeholder/index.html.

En janvier 2015, le Ministère a lancé la deuxième étape de la participation des intervenants à l'ISEF, qui fera appel à la participation distincte des partenaires autochtones. Cette deuxième étape de mobilisation des Autochtones commencera à l'été 2015.



STRATÉGIE Responsabilité et diffusion de l'information

Le Ministère collabore avec ses partenaires communautaires et sectoriels, ainsi qu'avec les étudiantes et étudiants, afin d'améliorer les données disponibles dans le cadre des initiatives suivantes :

Auto-identification volontaire et confidentielle des étudiantes et étudiants autochtones

Les principes du Cadre ont guidé tous les programmes, toutes les politiques et toutes les stratégies du Ministère en matière d'éducation postsecondaire et de formation des Autochtones, en plus des relations avec les intervenantes et intervenants, qui se révèlent indispensables pour trouver des moyens de contribuer à l'obtention de meilleurs résultats scolaires pour les apprenantes et apprenants autochtones.

En 2011, le Ministère a demandé à Collèges Ontario (CO) et au Conseil des universités de l'Ontario (CUO) de travailler avec leurs membres respectifs afin d'élaborer des méthodes uniformes de collecte de données dans l'ensemble du système d'éducation postsecondaire, conformément aux politiques et aux pratiques d'auto-identification volontaire et confidentielle des étudiantes et étudiants autochtones. Un financement a été fourni à CO et au CUO pour leur permettre d'élaborer un cadre de cueillette de données sur les apprenantes et apprenants autochtones, de concevoir un mécanisme d'auto-identification commun, de soumettre un rapport sur les méthodes employées par les collèges et les universités et de mettre au point des outils de communication visant à sensibiliser les apprenantes et apprenants autochtones, à vaincre leurs réticences à l'égard de l'auto-identification volontaire et confidentielle et à accroître leur participation. Le Ministère a sollicité des commentaires sur les pratiques recommandées pour accroître l'auto-identification volontaire et confidentielle des étudiantes et étudiants autochtones.

CO et le CUO ont réalisé une recherche et une consultation communautaire afin d'étudier les attitudes à l'égard de l'auto-identification et les expériences en la matière. Ce travail comprenait l'étude des pratiques en vigueur et la mobilisation des apprenantes et apprenants autochtones, des organismes et des communautés autochtones, des cadres supérieurs des établissements d'enseignement postsecondaire (y compris les registraires) et du corps professoral. Afin de recueillir des renseignements et des commentaires sur le contexte d'auto-identification actuel au sein du réseau collégial, CO a interrogé environ 84 intervenantes et intervenants des collèges et sollicité



la participation de 75 étudiantes et étudiants à huit séances de groupes de discussion. De plus, 550 étudiantes et étudiants ont participé à un sondage en ligne visant à établir leurs préférences quant à la façon dont la question sur l'auto-identification devait être posée. Dans le cadre du projet d'auto-identification, le CUO a mené 26 activités de participation communautaire autochtone partout en Ontario, auxquelles ont pris part 505 personnes.

Les rapports finals et les recommandations de CO et du CUO ont été soumis au printemps 2013. Au sujet de l'élaboration d'une question d'auto-identification appropriée à adopter dans l'ensemble des établissements d'enseignement postsecondaire financés par les fonds publics de l'Ontario, les deux rapports faisaient très clairement et succinctement état des points de vue des partenaires et des communautés autochtones, de même que de ceux des établissements d'enseignement et des apprenantes et apprenants eux-mêmes.

Les principales conclusions des rapports de CO et du CUO portaient sur les raisons pour lesquelles les apprenantes et apprenants pourraient hésiter à s'identifier, la nécessité d'expliquer pourquoi les renseignements sont recueillis et l'utilisation qui en sera faite, ainsi que sur la façon de formuler la question d'auto-identification et ses réponses. Les rapports ont proposé des moyens, pour les établissements d'enseignement postsecondaire financés par les fonds publics, d'encourager les apprenantes et apprenants autochtones à s'identifier, dont les suivants :

- fournir, aux étudiantes et étudiants, des renseignements sur les raisons exactes de la cueillette et de l'utilisation des données;
- permettre aux étudiantes et étudiants de s'identifier en utilisant des termes énoncés dans la constitution canadienne, des termes amérindiens (p. ex., Haudenosaunee) ou d'autres termes décrivant leur identité en tant qu'Autochtones;
- offrir aux étudiantes et étudiants de nombreuses occasions de s'identifier au cours de leurs études et leur donner également la possibilité de retirer une identification antérieure.

Les communautés autochtones ont également souligné dans les conclusions que l'efficacité d'un mécanisme d'auto-identification des Autochtones dépendait de la confiance des participantes et participants dans les protocoles de sécurisation des données fournies.

Le Ministère travaille à déterminer les étapes suivantes à l'égard des recommandations de CO et du CUO, notamment à l'application des principes



élaborés grâce à ce processus de collaboration, afin de revoir la façon dont il demande aux étudiantes et étudiants autochtones de fournir de façon volontaire des renseignements d'auto-identification confidentiels. Par exemple, à partir de l'année scolaire 2014-2015, le formulaire de demande du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO) et le sondage effectué auprès des diplômés des universités ontariennes comprendront une question facultative sur l'auto-identification confidentielle des étudiantes et étudiants autochtones. Les questions sur l'auto-identification, qui tiennent compte des consultations tenues par CO et le CUO et de leurs recommandations, ont été formulées en consultation avec le Bureau de l'éducation des Autochtones.

Refonte du Financement de l'éducation postsecondaire pour les apprenants autochtones

Le financement des collèges et des universités est le principal levier dont dispose le gouvernement pour faire progresser l'adoption de pratiques et de programmes qui encouragent et favorisent la réussite des apprenantes et apprenants autochtones au sein du système d'éducation postsecondaire et de formation. Durant la première étape de la mise en œuvre du Cadre, le Ministère a modifié les critères d'admissibilité et les dépenses ciblées du Financement de l'éducation postsecondaire pour les apprenants autochtones (FEPAA), et il a amélioré ses modèles de rapports.

Le FEPAA englobe les trois enveloppes de financement destinées aux collèges et universités suivantes :

- **Fonds d'aide à la réussite des étudiantes et étudiants.** Il s'agit d'un financement fondé sur des propositions de services et de programmes visant à accroître le nombre d'apprenantes et apprenants autochtones qui ont accès à des études postsecondaires et à de la formation, ainsi que leur taux de réussite. En 2013-2014, le Fonds d'aide à la réussite des étudiantes et étudiants a fait l'objet d'une refonte visant à mieux harmoniser les programmes et les politiques avec les objectifs et les engagements du Cadre et à renforcer les pratiques de reddition de comptes.
- **Fonds d'aide aux initiatives ciblées.** Ce fonds fournit un financement aux collèges, universités, instituts autochtones, et organismes sectoriels ou autochtones qui soumettent des propositions d'initiatives ponctuelles visant à faire la démonstration de pratiques exemplaires, de projets pilotes d'amélioration des programmes ou des services ainsi que d'initiatives

correspondant aux objectifs du Cadre, mais non admissibles au Fonds d'aide à la réussite des étudiantes et étudiants.

- **Fonds des bourses pour les étudiantes et étudiants autochtones.** Il s'agit de bourses, réparties selon une formule de calcul, qui sont distribuées par les collèges, les universités et les instituts autochtones dans le but d'accorder un soutien direct aux apprenantes et apprenants qui ont besoin d'une aide financière.

Le FEPA finance une variété de programmes et de services qui favorisent l'accès et la participation des apprenantes et apprenants autochtones aux programmes d'éducation postsecondaire et de formation offerts en Ontario, et leur réussite. Par exemple, ce fonds offre du soutien pour les services de conseillères et conseillers autochtones, la conception de programmes d'études, les camps d'expérience d'études postsecondaires, les Aînées et Aînés en résidence, le soutien scolaire, les programmes de transition, l'établissement de partenariats et les activités de sensibilisation des apprenantes et apprenants de la communauté. Le fonds soutient également les activités visant à célébrer, refléter et intégrer les réalisations, perspectives, cultures et contributions des peuples autochtones du Canada, et ce, à l'échelle des campus. Les établissements postsecondaires intègrent également des perspectives autochtones dans leurs cours et ils laissent une place plus grande au savoir autochtone dans leurs curriculums et leurs programmes.

Le Ministère est déterminé à répondre aux besoins particuliers des apprenantes et apprenants autochtones en s'appuyant sur des données probantes. Les collèges et les universités s'emploient à mettre en œuvre des pratiques uniformes de collecte de données sur le rendement. Le Ministère prévoit qu'au cours des prochaines étapes de la mise en œuvre du Cadre, il disposera de suffisamment de données fiables pour établir des points de référence sur la participation des apprenantes et apprenants autochtones aux programmes d'études postsecondaires et de formation et sur leur taux de succès.

Évaluation du Cadre d'élaboration des politiques d'éducation en matière postsecondaire et de formation des Autochtones

Pour appuyer la préparation de ce rapport d'étape, le Ministère a retenu les services de Bell Browne Molnar & Delicate Consulting Inc. (BBMD), une firme indépendante, pour qu'elle entreprenne une évaluation de la première étape de la mise en œuvre du Cadre d'élaboration des politiques en matière d'éducation postsecondaire et de formation des Autochtones de 2011.





L'objectif était d'évaluer 1) l'ampleur des retombées immédiates et à moyen terme du Cadre sur les établissements d'enseignement postsecondaire et les autres partenaires et intervenants et 2) l'ampleur des retombées des pratiques et politiques mises en œuvre par les établissements d'enseignement postsecondaire sur les apprenantes et apprenants autochtones.

Les principales conclusions et recommandations du rapport d'évaluation de BBMD ont été les suivantes :

1. Les objectifs et résultats du *Cadre d'élaboration des politiques en matière d'éducation postsecondaire et de formation des Autochtones* de 2011 semblent s'harmoniser parfaitement avec les besoins de la plupart des intervenants. En ce qui concerne les établissements d'enseignement, le Cadre a accentué l'intérêt porté aux questions touchant les étudiantes et étudiants autochtones. Par ailleurs, les instituts autochtones prônent la nécessité d'élargir le Cadre, car ils souhaitent une meilleure reconnaissance de ce qu'ils sont et de leurs titres de compétence et ils aimeraient disposer de plus de ressources.
2. Il semble exister un vaste consensus à l'effet que le Ministère doit jouer un rôle important et continu en ce qui a trait au soutien des programmes d'éducation et de formation offerts aux Autochtones. Afin d'orienter la mise en œuvre du Cadre et de ses versions à venir, il a été proposé que le rôle actuel du Ministère soit étendu et amplifié, notamment par un engagement accru envers les communautés autochtones, des intercessions à l'échelle du gouvernement provincial et un engagement ferme à l'égard des intervenantes et intervenants.
3. Les étudiantes et étudiants ont de nombreux besoins que le Cadre doit s'employer à satisfaire. Outre le besoin de soutien sur les plans du counseling, du financement et de la culture, les étudiantes et étudiants ont besoin que les programmes d'études reflètent les perspectives des Autochtones, et que le corps professoral comprenne les perspectives et les besoins des étudiantes et étudiants autochtones. Il existe aussi un besoin de programmes transitoires pour les étudiantes et étudiants qui entreprennent des études postsecondaires et de programmes souples, adaptés aux étudiantes et étudiants autochtones.
4. Il existe une possibilité d'améliorer le volet formation du Cadre à la deuxième étape de sa mise en œuvre.
5. L'accent a été mis sur l'importance du financement pour l'élaboration et la modification des politiques, des programmes et des services. Le financement échelonné sur plusieurs années a été considéré avantageux pour l'élaboration de plans pluriannuels.

6. Pour veiller au respect des priorités des Autochtones, il est nécessaire d'intégrer leurs perspectives dans la gouvernance des établissements d'enseignement et les processus décisionnels, de même que d'avoir une représentation autochtone dans les postes de direction.
7. On a repéré, dans le système d'éducation (de la maternelle à la 12^e année), des lacunes systémiques qui constituent des obstacles au succès des apprenantes et apprenants autochtones. Afin de renforcer les bases de l'apprentissage et de faciliter la transition des apprenantes et apprenants autochtones vers des programmes d'éducation postsecondaire, il faudrait établir des objectifs et un cadre qui soient communs au ministère de la Formation et des Collèges et Universités et au ministère de l'Éducation.

Ces points essentiels, que l'évaluation a permis de cerner, orienteront les discussions avec les partenaires autochtones et sectoriels lors de la deuxième étape de la mise en œuvre du Cadre.





Quelques histoires de réussite

Cette partie présente différentes réalisations des partenaires du Ministère qui ont été soutenues par le FEPAA depuis le lancement du Cadre. Les exemples présentés ont été fournis par le Ministère ainsi que par des partenaires autochtones et sectoriels.

Soutien aux études

Une des améliorations cruciales pour favoriser la réussite des apprenantes et apprenants autochtones dans le cadre des études postsecondaires a été la prestation de services de soutien aux études. Quelques exemples, signalés par des établissements postsecondaires, figurent ci-dessous.

Collège Loyalist. Le collège a mis un fort accent sur l'aide aux apprenantes et apprenants comme élément clé de la réussite des apprenantes et apprenants autochtones. Il a embauché un tuteur en mathématiques et tenu des séances de perfectionnement en rédaction, deux initiatives qui ont aidé les apprenantes et apprenants à obtenir de meilleurs résultats scolaires et à améliorer leur moyenne pondérée cumulative.

Collège Confederation. Le collège a établi, pour les Autochtones, des attentes d'apprentissage dans toutes les matières et il offre une formation à l'ensemble de son corps professoral.

Collège Lambton. Des séances de perfectionnement scolaire et d'aide à la réussite des apprenantes et apprenants ont été offertes par l'entremise de l'Aboriginal Cultural Learning Centre for Aboriginal learners. Plus d'une centaine de séances de tutorat ont été offertes tout au long de l'année, couvrant de nombreuses matières : mathématiques, physique, chimie, psychologie, anglais, comptabilité, etc. La demande de tutorat continue d'augmenter et c'est la capacité du centre à fournir des heures de tutorat flexibles, répondant aux besoins des apprenantes et apprenants, notamment après les heures de classe et en fin de semaine, qui s'est avérée la force motrice du succès de cette initiative.

Université de Guelph. Afin d'améliorer l'accès aux programmes ainsi que la persévérance des apprenantes et apprenants autochtones, le centre de ressources autochtones a défini un certain nombre de stratégies de soutien, incluant un processus d'auto-identification volontaire et confidentiel des étudiantes et étudiants autochtones, un programme de soutien à l'apprentissage autochtone et un événement célébrant les réalisations des apprenantes et apprenants autochtones.

Université York. Le programme de soutien aux études offert par le centre de services aux étudiantes et étudiants autochtones de l'Université York s'est avéré une réussite. Il contribue à renforcer la confiance des apprenantes et apprenants, à améliorer leur rendement scolaire et à accroître leur participation communautaire.

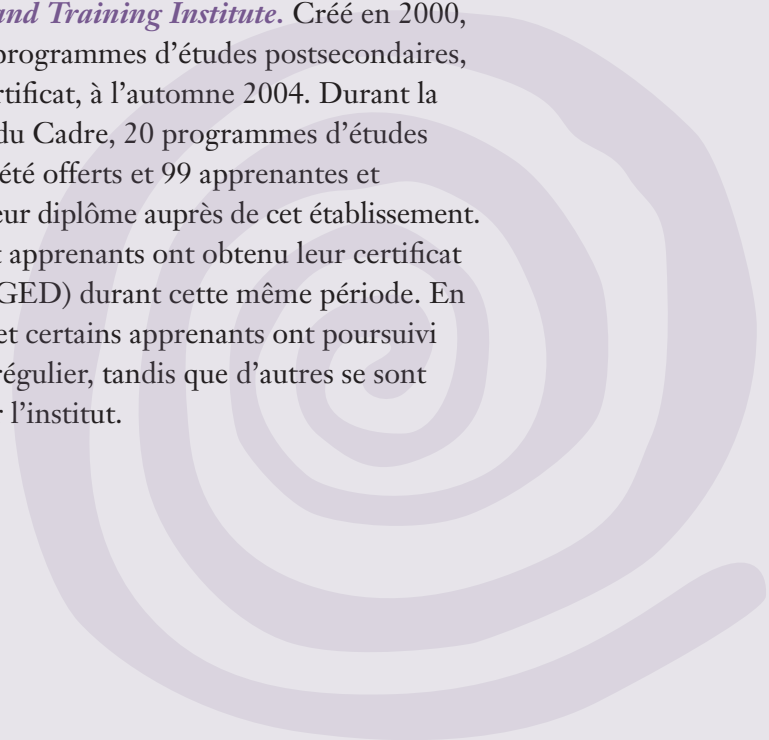
Université Queen's. Le Four Directions Aboriginal Student Centre s'efforce d'être un endroit où les apprenantes et apprenants autochtones se sentent chez eux et il fournit des renseignements et du soutien à la communauté élargie de l'Université. Par l'entremise de ce centre, l'Université Queen's offre des cercles de partage, notamment le tout nouveau cercle sur le bien-être et la santé mentale des Autochtones.


Participation et partenariats communautaires

Collège Algonquin. Le collège a organisé, auprès des communautés autochtones de l'Est de l'Ontario, des activités de mobilisation et de sensibilisation qui ont obtenu un grand succès. Les efforts du collège ont incité les communautés à collaborer avec lui de manière à répondre aux besoins des apprenantes et apprenants autochtones grâce à la mise en œuvre de mesures concrètes à l'échelle de l'établissement. Par exemple, le collège a créé une plateforme pour favoriser le dialogue – sur le campus et dans la collectivité – sur les principaux enjeux en matière d'éducation et d'emploi, et il a créé des plans d'action systémiques durables afin d'optimiser l'expérience d'apprentissage des apprenantes et apprenants autochtones et d'améliorer leur taux de réussite.

Croissance des programmes et de l'effectif

Oshki-Pimache-O-Win Education and Training Institute. Créé en 2000, cet institut a commencé à offrir des programmes d'études postsecondaires, dont un programme menant à un certificat, à l'automne 2004. Durant la première étape de la mise en œuvre du Cadre, 20 programmes d'études postsecondaires et de formation ont été offerts et 99 apprenantes et apprenants autochtones ont obtenu leur diplôme auprès de cet établissement. En outre, plus de 300 apprenantes et apprenants ont obtenu leur certificat d'évaluation en éducation générale (GED) durant cette même période. En conséquence, certaines apprenantes et certains apprenants ont poursuivi leurs études dans le réseau collégial régulier, tandis que d'autres se sont inscrits à des programmes offerts par l'institut.





OBJECTIF : Les établissements postsecondaires et de formation sont de plus en plus sensibles et respectueux à l'égard des besoins, des choix et des aspirations des apprenantes et apprenants autochtones.

Voici les principales mesures de rendement énoncées dans le *Cadre d'élaboration des politiques en matière d'éducation postsecondaire et de formation des Autochtones* de 2011 servant à évaluer les progrès en ce qui a trait à cet objectif :

- sensibilité et respect accrus à l'égard du savoir autochtone dans les secteurs de l'éducation postsecondaire et de la formation;
- participation rehaussée des Autochtones à la planification, à la conception, à l'élaboration et à la prestation de politiques, de programmes et d'initiatives en matière d'éducation postsecondaire et de formation des Autochtones en Ontario, y compris une participation accrue des Autochtones aux commissions de formation du Ministère;
- nombre augmenté de partenariats officiels entre le Ministère, ses fournisseurs de services et les chefs et organismes autochtones;
- connaissances améliorées des professionnels du Ministère au sujet des cultures, des antécédents historiques, des valeurs, des perspectives et des systèmes de connaissance riches des peuples des Premières Nations, des Métis et des Inuits de l'Ontario.

STRATÉGIE Sollicitation soutenue de la participation des communautés autochtones

Tout au long de la première étape de la mise en œuvre du Cadre, le Ministère a financé plus de 30 projets, en partenariat avec des établissements et des organismes, par l'entremise du FEPAA et de son Fonds d'aide aux initiatives ciblées. Le FEPAA finance des services de soutien financier et technique pour l'élaboration de programmes et de politiques répondant aux besoins et aux attentes spécifiques des apprenantes et apprenants autochtones, de leurs familles et de leurs communautés, l'objectif étant de permettre aux apprenantes et apprenants autochtones d'accéder aux programmes d'éducation postsecondaire et de formation offerts en Ontario, d'y participer et d'y réussir.

Dans le cadre du Fonds d'aide aux initiatives ciblées du FEPAA, le Ministère a accordé à des établissements d'enseignement, des organismes



communautaires ou d'autres partenaires fournisseurs de services, des subventions pour la réalisation de projets ponctuels ou d'activités de démonstration satisfaisant à l'une ou plusieurs des exigences suivantes :

- conception de programmes ou de services novateurs ou méthodes novatrices de prestation de programmes ou de services;
- projets de transition avec des collèges, des universités et des instituts autochtones intégrant les pratiques exemplaires élaborées par ces établissements;
- projets permettant d'accroître les connaissances des participants grâce à la recherche ou au partage d'information;
- projets prévoyant l'établissement de nouveaux partenariats;
- projets novateurs en préapprentissage ou en promotion des métiers;
- projets d'élaboration de nouveaux programmes d'études ou d'adaptation de programmes d'études existants connaissant déjà du succès;
- projets s'inscrivant dans les priorités gouvernementales, sans toutefois répondre aux critères du Fonds d'aide à la réussite des étudiantes et étudiants.

On trouvera ci-dessous une brève description de quelques-unes de ces initiatives et activités.

Programme pilote d'amélioration des compétences chez les Autochtones

Unique en son genre, le Programme pilote d'amélioration des compétences chez les Autochtones offre des occasions d'acquérir des compétences et une formation professionnelle par le truchement de l'organisme Kiikenomaga Kikenjigewen Employment and Training Services. Ce programme contribue ainsi à la réussite des apprenantes et apprenants autochtones sur le marché du travail dans le secteur minier. L'acquisition échelonnée de compétences proposée par ce programme de formation tient compte du fait que les apprenantes et apprenants autochtones entament le programme avec des niveaux de compétences différents. Le programme prévoit une évaluation permettant d'élaborer un plan de formation pour chaque participante ou participant. L'objectif du programme pilote était de fournir aux participantes et participants les compétences nécessaires pour leur permettre d'accéder aux possibilités d'emploi dans la région du Cercle de feu, dans le Nord de l'Ontario.



Programme de certificat de conseillère-intervenante en matière de lutte contre la violence

Un programme à l'intention des travailleuses du Nord et des régions éloignées, menant à un certificat de conseillère-intervenante en matière de lutte contre la violence, a été conçu pour aider les femmes autochtones à trouver et à garder un emploi dans le domaine de la prestation de services de lutte contre la violence. Ce programme de certificat est offert au Collège Confederation, en partenariat avec le Collège George Brown.

Programme de culture visuelle autochtone

Le programme de culture visuelle autochtone de l'Université de l'École d'art et de design de l'Ontario (Université de l'EADO) combine des cours pratiques interdisciplinaires en studio à des cours théoriques dans les domaines de l'histoire visuelle, culturelle, sociale et politique des peuples autochtones. Le programme prépare les apprenantes et apprenants à participer pleinement, dans des cadres complexes et évolutifs, sur l'histoire, l'histoire de l'art et les pratiques artistiques contemporaines autochtones aux discours à l'échelle mondiale, à l'aide de différents modes d'expression, matériaux et médias. Le programme peut mener à l'obtention d'un baccalauréat en beaux-arts ou à une mineure interdisciplinaire.

L'Université de l'EADO a également renforcé son programme de culture visuelle autochtone de première année de manière à offrir une variété de soutiens conçus pour aider les apprenantes et apprenants autochtones à faire la transition entre un milieu villageois ou rural et un milieu urbain.

Programme d'administration publique autochtone

En août 2012, dans le cadre d'un processus concurrentiel, l'Université Carleton a été sélectionnée pour mettre sur pied un nouveau programme d'études supérieures. Les apprenantes et apprenants intéressés auront le choix de suivre le programme d'administration publique autochtone (APA) soit comme concentration, dans le cadre du programme de maîtrise en administration publique de l'Université, soit comme diplôme d'études supérieures en APA. Le programme d'APA formera les futures dirigeantes et futurs dirigeants et gestionnaires en APA grâce à des curriculums propres aux peuples autochtones qui leur permettront d'acquérir des compétences en administration publique et en leadership. Ces curriculums tiennent compte du fait qu'au Canada, l'élaboration et l'administration des politiques relatives aux Autochtones continuent d'évoluer et qu'elles sont influencées

par les décisions de la Cour suprême sur les questions territoriales et les questions de droits, par les défis liés à l'autonomie gouvernementale et à l'édification nationale, par les changements fondamentaux apportés aux politiques et aux lois fédérales, provinciales et territoriales touchant diverses questions affectant les Autochtones, et par une population autochtone de plus en plus jeune, instruite et croissante. Le programme devrait commencer à l'été 2015.



Savoir autochtone dans les programmes d'études


« Un nouvel ensemble de recherches commence à démontrer que chez les étudiantes et étudiants autochtones, l'estime de soi est un facteur clé de réussite scolaire. Un milieu scolaire qui respecte la culture, la langue et les perceptions du monde des étudiantes et étudiants autochtones est essentiel. [...] Les étudiantes et étudiants autochtones ont besoin d'un milieu d'apprentissage qui respecte leur identité et leurs origines. Ces stratégies favorisent l'estime de soi, c'est-à-dire les interconnexions positives entre les dimensions physique, affective, mentale, intellectuelle et spirituelle des étudiantes et étudiants autochtones ². » (traduction libre)

Voici des exemples de la manière dont les collèges et les universités s'y sont pris pour favoriser ce type d'environnement :

Collège Humber. Le programme sur le savoir autochtones du Campus Lakeshore du Collège Humber a été élaboré en consultation avec les Aînés et Aînées, le Conseil autochtone de l'enseignement, les conseillères et conseillers autochtones et les enseignantes et enseignants initiés aux valeurs traditionnelles. Au terme d'un processus de visualisation, il a été décidé d'intégrer ce savoir à d'autres programmes, notamment au programme Techniques des services policiers et au programmes de justice communautaire, programmes dont les apprenantes et apprenants sont les plus susceptibles de bénéficier des enseignements culturels autochtones.

Université Lakehead. La faculté de droit de l'Université Lakehead est le premier établissement d'enseignement postsecondaire à inclure, dès la première année de son programme, des cours obligatoires autonomes

2. Dre Pamela Rose Toulouse, Integrating Aboriginal Teaching and Values into the Classroom, Research Monograph no 11 Toronto, Secrétariat de la littératie et de la numératie de l'Ontario, mars 2008, p. 1. Accessible à l'adresse www.edu.gov.on.ca/eng/literacynumeracy/inspire/research/Toulouse.pdf (en anglais seulement).



consacrés aux questions autochtones et à offrir, en deuxième année, un cours autonome consacré au droit autochtone. Ce programme reflète la détermination de l'université à mettre sur pied une école de droit mettant l'accent sur la collaboration avec les peuples autochtones afin de répondre efficacement aux besoins juridiques des communautés autochtones.

Université Ryerson. Administré par le conseil autochtone de l'enseignement, le fonds de développement des programmes d'études de l'Université Ryerson invite tous les responsables de programmes, de départements et membres individuels du corps professoral à lui présenter une proposition pour l'intégration de contenu et de points de vue autochtones dans les programmes d'études de l'université. Au moyen d'un modèle « d'imprégnation », le conseil autochtone de l'enseignement accroît le contenu autochtone offert dans toutes les facultés et tous les programmes de l'Université Ryerson afin de mieux servir les étudiantes et étudiants autochtones et toute la communauté universitaire. Grâce à ce fonds, l'établissement a créé des cours relatifs aux Autochtones, qui sont maintenant offerts dans un certain nombre de programmes, dont les programmes d'éducation de la petite enfance, de travail social, de sage-femmerie, de nutrition, d'éducation des enfants et des jeunes et des arts de l'image.

Université Trent. Le programme de visite des Aînées et Aînés et des enseignantes et enseignants initiés aux valeurs traditionnelles est une composante essentielle de la diffusion et de l'intégration du savoir autochtone au sein de l'Université Trent. Ce programme fournit :

- un soutien culturel et personnel aux apprenantes et apprenants, individuellement et en groupe;
- des séances individuelles de counseling culturel dans un cadre convivial;
- une transmission de savoir par le biais de cérémonies;
- de l'aide aux membres du corps professoral, à titre de conférencières ou conférenciers invités durant les cours afin de partager le savoir autochtone avec les apprenantes et apprenants.

STRATÉGIE Leadership et perfectionnement professionnel

À l'occasion des efforts de mobilisation déployés durant l'élaboration du *Cadre d'élaboration en matière des politiques d'éducation postsecondaire et de formation des Autochtones* en 2011, le leadership et le perfectionnement professionnel sont ressortis comme étant des thèmes importants. Le Ministère a donc accordé son appui à un certain nombre d'organismes sectoriels et communautaires afin qu'ils élaborent des programmes fondés sur ces thèmes. Des liens bilatéraux, régionaux et provinciaux continuent de se tisser afin de renforcer les capacités et de créer des initiatives en matière de leadership pour les jeunes, les professionnels et tous les apprenantes et apprenants. On trouvera ci-dessous une brève description de quelques exemples de ces initiatives et activités.

Élaboration de programmes reflétant les besoins des apprenantes et apprenants autochtones

Collège Boréal. Situé au cœur du campus principal du collège à Sudbury, le Centre Louis-Riel offre aux apprenantes et apprenants métis, ainsi qu'aux apprenantes et apprenants des Premières Nations et aux apprenantes et apprenants inuits une vaste gamme de services qui les aide à établir et à maintenir des relations durables. Le Centre promeut la richesse de leur patrimoine culturel et favorise leur réussite scolaire.

Collège Lambton. En collaboration avec le Conseil autochtone de l'enseignement, le Collège Lambton a élaboré un plan d'études et de réussite scolaire pour les apprenantes et apprenants autochtones pour la période 2014-2016. Ce plan met l'accent sur l'augmentation de l'effectif autochtone ainsi que les taux de rétention et d'obtention de diplôme, et il vise à renforcer la présence de la culture autochtone.

Collège Confederation. Intitulé Wiktaa kewin, ce qui signifie en langue anishinaabemowin « le fait d'aider autrui », le plan stratégique du collège pour la période 2013-2016 lui permettra d'aller de l'avant grâce à une meilleure connaissance des caractéristiques démographiques de la population autochtone locale, et il contribuera à la viabilité à long terme des communautés autochtones locales. La création, par le collège, du centre d'élaboration de politiques liées à l'apprentissage autochtone (Centre for Policy in Aboriginal Learning) est un autre exemple de son intention de renforcer ses capacités, son leadership et ses ressources.





Six collèges du Nord. Le Ministère aide le Collège Confederation à diriger une initiative de partage de pratiques exemplaires en matière d'apprentissage autochtone avec les six collèges du Nord de l'Ontario (Confederation, Sault, Cambrian, Boréal, Northern et Canadore). Le groupe établira des données de référence, des normes et des pratiques exemplaires et il élaborera un certain nombre de ressources, dont une stratégie de communication.

Indigenous Peoples Education Circle (IPEC). L'IPEC a entrepris la réalisation d'un projet financé par le Ministère. Ce projet vise à créer des ressources qui permettront d'aider les membres du personnel administratif chargés du Financement de l'éducation postsecondaire pour les apprenants autochtones (FEPAA) à acquérir les compétences nécessaires pour assurer efficacement la prestation de services de soutien aux apprenantes et apprenants autochtones de leurs collèges respectifs. L'IPEC se penche sur la meilleure façon pour les collèges d'utiliser le financement ciblé et de partager les compétences et les pratiques exemplaires.

Anishinabek Educational Institute (AEI). L'AEI utilise des fonds fournis par le Ministère pour donner, aux apprenantes et apprenants autochtones du programme d'études en administration des affaires, une formation sur le logiciel de comptabilité NewViews. Le diplôme vient sanctionner une connaissance théorique de la comptabilité et l'expérience pratique d'un logiciel de comptabilité largement répandu dans les communautés des Premières Nations.

Kenjgewin Teg Educational Institute (KTEI). Avec l'aide financière du Ministère, le KTEI a entrepris la réalisation d'une initiative d'une durée limitée, à savoir l'élaboration d'un programme de transition scolaire pour les apprenantes et apprenants autochtones qui souhaitent faire des études universitaires. Le projet pilote Azhiitaawin (Transitions) repose sur une collaboration entre le KTEI, l'Université de Sudbury, l'Université Algoma et l'Université de Nipissing. Le projet pilote Azhiitaawin (Transitions) a offert des cours universitaires de première année du programme de baccalauréat ès arts dans les locaux du KTEI.

Dans le cadre du programme offert au KTEI, les apprenantes et apprenants étaient tenus de participer à d'autres modules d'apprentissage mettant l'accent sur des domaines clés : aptitudes à la vie quotidienne, leadership et littératie financière. En étudiant dans un établissement situé au sein de leur communauté, les apprenantes et apprenants ont bénéficié d'un vaste réseau

de soutien dans un milieu culturel inclusif anishinabek mettant l'accent sur l'apprentissage équilibré et holistique comme moyen d'assurer leur réussite scolaire. L'effectif a été plus bas que prévu, mais le projet pilote Azhiitaawin a réussi à recruter un groupe de quatre apprenantes et apprenants qui ont commencé en septembre 2013 et qui ont terminé le programme, ce qui représente un taux de rétention de 100 %.



Histoire de réussite

Université de Nipissing – Aboriginal Advantage Program

Warren Hardisty était inscrit à l'Aboriginal Advantage Program, un programme visant à faciliter la transition des apprenantes et apprenants autochtones vers des études universitaires. Au milieu du deuxième semestre, il a subi un accident qui l'a physiquement handicapé. L'achèvement du semestre semblait douteux.

Avec l'aide de sa famille, Warren a demandé le soutien de l'Office of Aboriginal Initiatives Enji Giigdoyang (bureau des initiatives autochtones Enji Giigdoyang) de l'Université de Nipissing. L'intervention de ce bureau lui a permis d'obtenir des aménagements souples pour ses cours et auprès des départements connexes, ainsi qu'un horaire flexible tenant compte de ses besoins en matière d'accessibilité. Il a également bénéficié de l'aide financière du programme de bourse d'études, d'encouragements quotidiens et de soutien scolaire, ce qui lui a permis de terminer son semestre.

Warren est maintenant inscrit comme apprenant à plein temps à l'Université de Nipissing. Il a choisi une majeure dans son domaine d'études, il participe à des activités parascolaires d'apprentissage par l'expérience dans le cadre de l'Aboriginal Initiatives Program et il prévoit retourner dans sa communauté après avoir reçu son diplôme.



Warren Hardisty, un apprenant qui a bénéficié de l'Aboriginal Advantage Program, un programme de transition vers les études universitaires offert par l'Université de Nipissing.

Photo : gracieuseté de l'Université de Nipissing.

OBJECTIF : De plus en plus d'apprenantes et apprenants autochtones atteignent des niveaux de réussite élevés en éducation postsecondaire et en formation.

Voici les principales mesures servant à évaluer les progrès en ce qui a trait à cet objectif, telles qu'énoncées dans le *Cadre d'élaboration des politiques en matière d'éducation postsecondaire et de formation des Autochtones* de 2011 :

- nombre largement rehaussé de demandes d'admission et d'inscription des apprenantes et apprenants autochtones aux programmes et aux cours à temps plein et à temps partiel des collèges, des universités et des établissements autochtones ainsi qu'aux programmes de formation en apprentissage;
- niveaux nettement améliorés de satisfaction et de confort des apprenantes et apprenants autochtones dans un contexte d'enseignement postsecondaire et de formation.

STRATÉGIE **Accroissement de la capacité du système de l'éducation postsecondaire et de la formation**

Tous les établissements recevant un financement public disposent maintenant de conseillères et conseillers qui soutiennent les apprenantes et apprenants autochtones, ainsi que de conseils autochtones de l'enseignement (CAE) qui fournissent des conseils aux établissements et assurent le lien avec les communautés locales. En outre, les établissements mettent un accent particulier sur la planification stratégique et l'investissement. L'attention accordée aux programmes de formation professionnelle, déjà présente dans des secteurs clés comme l'enseignement et les soins infirmiers, s'étend désormais au travail social, à l'administration publique, au droit, aux sciences et à l'ingénierie. Cela comprend, à titre d'exemple, les nouveaux programmes dont la maîtrise en administration publique autochtone. Des partenariats stratégiques intersectoriels appuient les possibilités offertes aux apprenantes et apprenants dans les différents établissements et parcours. Une meilleure collaboration entre les établissements permet de maximiser les ressources, de partager l'expertise et d'augmenter les capacités dans l'ensemble de ces établissements.





Divers programmes, dont le Fonds de développement du réseau de prestation des services, le Fonds ontarien de recherche et d'innovation en matière de capital humain et le Fonds d'aide aux initiatives ciblées permettent aux prestataires de services de formation et aux organismes cadres de renforcer les capacités et de partager des pratiques efficaces afin d'appuyer les apprenantes et apprenants autochtones.

De plus, l'inclusion de perspectives culturelles dans les programmes et les projets, l'embauche d'Autochtones au sein du personnel administratif et enseignant, le recours accru aux données probantes issues de la recherche et la mise en œuvre de pratiques exemplaires permettent au système d'éducation postsecondaire et de formation de continuer à renforcer ses capacités afin de répondre aux besoins des apprenantes et apprenants autochtones.

Pour continuer à renforcer les capacités des collectivités et des organismes autochtones, des projets de formation financés par le Ministère mettent l'accent sur l'obtention de titres de compétence et sur la réponse aux demandes du marché du travail dans les domaines des mines, du bâtiment et des métiers de la construction.

On trouvera ci-dessous une brève description de quelques-unes de ces initiatives et activités.

Réalisations et collaboration régionale

Dans le cadre de la première étape de la mise en œuvre du Cadre, des collèges et des universités ont établi des partenariats officiels avec des instituts autochtones, permettant à ces derniers d'offrir des certificats, diplômes et grades reconnus par la province à plus de 1 000 apprenantes et apprenants par année, lesquels n'auraient peut-être pas pu faire des études postsecondaires ou recevoir une formation autrement.

Projet Pathfinder. Financé par le Ministère en tant que projet de démonstration, le projet Pathfinder a été lancé en 2010-2011. Ce projet est maintenant un élément essentiel de la nouvelle Stratégie d'éducation autochtone régionale globale (soutenue par le Ministère) à laquelle participent deux collèges, trois universités, des conseils scolaires de district locaux, l'institut Six Nations Polytechnic et la communauté des Six Nations. Le projet Pathfinder a appliqué des éléments clés du Cadre tout au long du parcours d'apprentissage. La tenue d'un camp d'expérience d'été est certes

une activité de recrutement courante dans les collèges et les universités, mais le Collège Mohawk a élargi le concept en y ajoutant deux parcours pour les participantes et participants : l'accumulation de crédits de niveau secondaire et la double reconnaissance des crédits. Le projet Pathfinder s'adresse à des jeunes qui sont souvent confrontés à des obstacles complexes et considérés à risque en raison d'une accumulation de crédits de niveau secondaire plus faible que la moyenne, de leur statut socio-économique ou d'autres défis.

Initiative. Initiative Bundled Arrows. Le Collège Mohawk s'est engagé avec l'institut Six Nations Polytechnic et d'autres partenaires du secteur de l'éducation dans un processus qui a donné naissance à l'initiative pluriannuelle Bundled Arrows, qui constitue un excellent exemple de collaboration régionale réussie. Grâce à des partenariats renforcés, cette initiative offre des possibilités de planification de la main-d'œuvre, d'acquisition échelonnée des compétences et de transition et elle permet de créer des programmes spécialisés de perfectionnement professionnel et d'études.

Université Brock. Le conseil autochtone de l'enseignement de l'université a partiellement financé l'organisme des étudiantes et étudiants autochtones pour permettre à ses membres de visiter la communauté des Six Nations afin d'assister à des exposés présentés par des gardiens du savoir autochtone et de participer à des discussions de table ronde sur la communauté des Six Nations. Le travail se poursuit afin d'ajouter du contenu au portail de bien-être holistique Niagara, un site Web qui présente des nouvelles et des ressources relatives à la santé mentale dans une perspective holistique fondée sur la roue de médecine.

Université Lakehead. L'Université Lakehead a établi un programme de conseillères et conseillers autochtones spécialisés en transition afin de répondre à un besoin exprimé de soutien plus spécifique pour les apprenantes et apprenants qui entreprennent des études universitaires et de faciliter l'accès à l'université et aux ressources locales. En plus des services fournis au cours de l'année scolaire dans le cadre de ce programme, l'Université Lakehead a aussi un programme d'aînés en résidence à l'intention des apprenantes et apprenants qui demandent du counseling.

Université Laurentienne. À l'Université Laurentienne, les services de counseling comprennent des cercles de partage avec les Aînées et Aînés.





Les cercles donnent aux apprenantes et apprenants l'occasion de discuter de leurs défis dans un cadre rassurant et encourageant. Les Aînées et Aînés et le personnel de soutien sont en mesure de diriger les apprenantes et apprenants vers les ressources existantes sur le campus et dans la collectivité – un exemple étant la formation relative aux premiers soins en santé mentale, qui comporte un solide volet culturel et qui est offerte aux apprenantes et apprenants et aux membres du personnel administratif et enseignant.

Collège Boréal. Le projet de sensibilisation culturelle du collège visait à accroître la sensibilisation aux perspectives, aux cultures et aux contributions des peuples autochtones. Le collège a notamment fait appel à des modèles autochtones, des musiciennes et musiciens, des artistes d'arts visuels et des professionnels des médias, qui ont tous célébré la culture et les traditions autochtones de leurs exposés.

Collège Algonquin. Le groupe chargé des affaires autochtones du collège a fait un excellent travail de collecte de données auprès des membres de la communauté autochtone et du collège, et l'analyse de ces données a permis de mieux connaître ces membres et de les mobiliser activement. Le corps professoral, la direction des programmes d'études et la communauté collaborent afin de répondre aux besoins des apprenantes et apprenants autochtones. Ils veillent aussi à souligner l'importance du savoir autochtone au sein des établissements d'enseignement postsecondaire et le respect qui lui est dû.

Collège Cambrian. Au cours des quatre dernières années, 36 apprenantes et apprenants de 20 différentes collectivités des Premières Nations ont reçu un diplôme du programme Binoojiinyag Kinoomaadwin, un programme autochtone d'éducation de la petite enfance qui est offert en partenariat avec Oshki-Pimanche-O-Win. Le programme vise à répondre à la demande élevée de personnel qualifié d'éducation de la petite enfance et à respecter le ratio éducateur/enfants qu'exige la réglementation.

STRATÉGIE Accès et parcours de réussite

Plusieurs facteurs ont une incidence sur l'accès à l'éducation postsecondaire et à la formation pour les apprenantes et apprenants autochtones : les ressources financières, le niveau de préparation aux études, les valeurs culturelles et sociales, le lieu de résidence, l'accès à l'information et l'orientation disponible. Grâce au financement du Ministère, et dans de

nombreux cas, aux investissements institutionnels, les collèges, universités et instituts autochtones de l'Ontario ont mis en œuvre un bon nombre de programmes de recrutement et de transition pour aider les apprenantes et apprenants à choisir les programmes et les parcours scolaires appropriés.

Des programmes et initiatives de transition novateurs, offerts par les partenaires du Ministère, ont pu voir le jour grâce au financement établi par le Cadre. Des bourses sont maintenant offertes afin d'alléger le fardeau financier de l'éducation postsecondaire. Le Ministère est résolu à favoriser la réussite des transitions entre les établissements, les collectivités et le marché du travail et au sein du système d'éducation, de la maternelle à la 12^e année, ainsi qu'entre les programmes de premier, deuxième et troisième cycles. Le Ministère contribue ainsi à ce que les adultes et les jeunes autochtones de la province aient le niveau de préparation nécessaire pour faire des études postsecondaires et suivre une formation.

Voici trois exemples de la façon dont l'Ontario accroît l'accès aux occasions de formation pour les apprenantes et apprenants et au matériel de formation pour les éducatrices et éducateurs autochtones :

Réseaux d'enseignement et de formation à distance

Contact Nord/Contact North est le réseau ontarien d'enseignement et de formation à distance qui vise à accroître l'accès aux études et à la formation secondaires et postsecondaires et à offrir des possibilités d'éducation périscolaires. Contact Nord/Contact North dessert la population du Nord de l'Ontario au moyen d'un réseau de 112 centres d'apprentissage en ligne. Parmi ces centres, 27 s'adressent spécifiquement aux apprenantes et apprenants autochtones.

Projet de transition de l'Ontario Native Education Counselling Association

Ce projet de l'Ontario Native Education Counselling Association (ONECA) vise à aider les apprenantes et apprenants des Premières Nations et les apprenantes et apprenants métis et inuits en créant des ressources conviviales (en ligne, sur papier et en format vidéo) et accessibles pour les conseillères et conseillers en éducation, d'autres professionnels, les parents et tuteurs, les collectivités et les apprenants.





Fonds de soutien de l'Université Ryerson

Le fonds de soutien des étudiantes et étudiants et du corps professoral autochtones de l'Université Ryerson aide les apprenantes et apprenants autochtones de premier cycle à accroître leurs compétences scolaires et professionnelles et les apprenantes et apprenants autochtones diplômés à faire la transition vers les cycles supérieurs. Le fonds soutient également les membres autochtones du corps professoral pour qu'ils puissent mener des recherches sur des questions touchant les Autochtones et élaborer le curriculum autochtone de l'Université Ryerson.



Quelques histoires de réussite

Cette partie donne un aperçu de diverses réalisations qui sont liées à des initiatives ministérielles et qui ont été mises en place depuis le lancement du Cadre. Les exemples qui y sont présentés ont été fournis par des partenaires autochtones et sectoriels.

Boîtes à outils de transition de l'ONECA

Issu de la communauté, le projet des boîtes à outils de transition a été créé pour aider les apprenantes et apprenants des Premières Nations, métis et inuits – leurs parents et leurs communautés –, ainsi que le corps professoral, les conseillères et conseillers et d'autres professionnels à accéder à l'information et aux ressources qui aident les apprenantes et apprenants autochtones à faire la transition entre tous les paliers du système d'éducation. Quatre-vingt-douze pour cent des personnes qui ont utilisé le matériel fourni dans les boîtes à outils ont formulé des commentaires très positifs. Il importe de souligner que l'information a été encore mieux reçue lorsqu'elle a été fournie à l'occasion de présentations aux parents, aux conseillères et conseillers et aux apprenantes et apprenants au sein de leurs communautés. Les participantes et participants se sont sentis habilités et leur estime de soi s'est accrue lors de ces ateliers.

Université de Nipissing

Programme d'enseignement de l'anishinaabemowin langue seconde.

Cinq apprenantes et apprenants se sont inscrits à ce programme en 2010 et quatre l'ont achevé en 2013. Aujourd'hui, ils enseignent l'anishinaabemowin. Un de ces quatre diplômés enseigne maintenant à l'école secondaire de sa communauté d'origine. Ce diplômé a fait ses études élémentaires et secondaires en partie à l'intérieur d'une réserve et en partie à l'extérieur. Son engagement continu à l'égard de la mise en œuvre d'activités culturelles parascolaires dans sa communauté de Première Nation l'a aidé dans son rôle d'enseignant. Il continue d'intégrer à son enseignement en salle de classe les méthodes traditionnelles de savoir et la langue anishinaabemowin.

Aboriginal Advantage Program. L'Aboriginal Advantage Program est un programme d'accès à l'Université de Nipissing à l'intention des apprenantes et apprenants autochtones. Les méthodes pédagogiques autochtones sont intégrées dans les cours de première année. C'est ainsi que le cours de leadership autochtone est coanimé par l'aîné en résidence, ce qui permet

d'incorporer le savoir et les méthodes autochtones en classe. De plus, le programme met l'accent sur le soutien par les pairs, et il propose aux apprenantes et apprenants des activités parascolaires de soutien culturel tout au long de l'année scolaire.

En 2013-2014, 74 % des apprenantes et apprenants inscrits à l'Aboriginal Advantage Program ont achevé le programme avec succès. Cinquante-huit pour cent des finissantes et finissants se sont inscrits, durant la même année, à des programmes menant à un diplôme de l'Université de Nipissing et 10 % se sont inscrits à des programmes menant à un diplôme d'autres établissements d'enseignement postsecondaire de l'Ontario.

Ontario Native Education Counselling Association

L'Ontario Native Education Counselling Association (ONECA) a créé une série d'affiches de « modèles » qui présentaient des conseillères et conseillers soutenant les apprenantes et apprenants autochtones dans la collectivité. Les affiches ont été distribuées aux établissements d'enseignement postsecondaire et de formation et aux écoles secondaires. L'identification aux conseillères et conseillers figurant sur les affiches a créé un sentiment de fierté chez les apprenantes et apprenants autochtones. La confiance des apprenantes et apprenants à l'égard des conseillères et conseillers s'est accrue, ce qui les a encouragés à se prévaloir du soutien offert par ces conseillères et conseillers. Cette initiative a conduit un certain nombre de collectivités à exprimer leur intérêt à l'égard de la création d'une série d'affiches faisant connaître leurs services et fournisseurs.



OBJECTIF : De plus en plus d'apprenantes et apprenants autochtones possèdent l'éducation formelle et les compétences nécessaires pour participer plus activement au marché du travail en évolution.

La principale mesure de rendement énoncée dans le *Cadre d'élaboration des politiques en matière d'éducation postsecondaire et de formation des Autochtones* de 2011 servant à évaluer les progrès en ce qui a trait à cet objectif est formulée ainsi :

- nombre largement accru d'apprenantes et apprenants autochtones recevant des diplômes et des titres de compétence après avoir suivi des programmes d'études postsecondaires et de formation.

STRATÉGIE Rétention et diplomation

Selon les études de recherche, la rétention et la diplomation accrues des apprenantes et apprenants autochtones peuvent être atteints au moyen de la mise en œuvre d'initiatives permettant de surmonter les obstacles à la réussite. Les pratiques prometteuses liées à la rétention et à la diplomation sont financées dans le cadre du programme Financement de l'éducation postsecondaire pour les apprenants autochtones (FEPAA).

Le Ministère appuie également les recherches sur les enjeux, les écarts et les résultats, qui permettront de cerner les pratiques prometteuses.

Centres de services aux étudiantes et étudiants autochtones

Au moyen du Fonds d'aide aux initiatives ciblées du FEPAA, le Ministère a versé 1,5 million de dollars afin d'améliorer ou de créer des centres de services aux étudiantes et étudiants autochtones. Les objectifs de ces centres de services sont les suivants :

- fournir aux apprenantes et apprenants autochtones les services culturels, sociaux et techniques nécessaires pour favoriser leur pleine participation aux programmes d'études postsecondaires;
- créer un esprit communautaire sur les campus pour les apprenantes et apprenants autochtones;
- favoriser la sensibilisation à l'égard des initiatives autochtones et accroître la visibilité des cultures autochtones et leur présence sur les campus.





Les rapports annuels des établissements accordent une importance considérable au rôle des centres de services aux étudiantes et étudiants autochtones, des Aînées et Aînés, des Anciennes et Anciens et d'autres soutiens et services culturels dans la création d'un milieu accueillant pour les apprenantes et apprenants autochtones. Ces documents insistent également sur l'importance du recours au mentorat par les pairs pour répondre aux besoins scolaires des apprenantes et apprenants. Depuis 2013-2014, 93 % des collèges et universités réservent des places aux apprenantes et apprenants autochtones.

Le rapport de 2013 du Collège Durham sur le Fonds d'aide à la réussite des apprenantes et apprenants, cite cette déclaration d'un apprenant : « Je suis venu ici de Thunder Bay et je me suis vraiment senti perdu. Mon rattrapage a été difficile parce que personne ici n'était comme moi. J'ai adoré venir ici [au Centre de services aux étudiantes et étudiants autochtones] et je m'y suis senti chez moi. J'avais de la difficulté à rester assis en classe pour travailler. Ici, je peux venir étudier l'anglais et me préparer une tasse de thé tout en écoutant de la musique. » (traduction libre)

Le rapport de 2013 du Collège Fanshawe sur le Fonds d'aide à la réussite des étudiantes et étudiants cite également ce commentaire d'un apprenant : « Ça a été beaucoup plus facile d'être loin de chez moi, avec les amis que je me suis faits ici. Je connaissais uniquement l'histoire de ma famille et je savais très peu de choses au sujet des pratiques autochtones. Ce sera fantastique de pouvoir partager ce que j'ai appris quand je serai de retour dans ma famille. » (traduction libre)

Université de Guelph. Le centre de ressources autochtones de l'Université fait preuve d'innovation en matière de programmes et de services, ce qui constitue une pratique prometteuse dans le domaine de l'appui aux apprenantes et apprenants autochtones. En 2014, le centre a reçu le prix d'excellence de l'aide aux étudiantes et étudiants, dans la catégorie connaissance de la communauté autochtone, prix décerné par la National Association of Student Personnel Administrators. Dans le cadre de la mise en candidature, un apprenant a déclaré : « Je considère leur engagement envers l'apprentissage, leur remarquable aptitude à l'enseignement, leur enthousiasme et leur générosité comme des facteurs déterminants de succès dans mes études et dans l'approfondissement de mes connaissances des traditions et de la culture autochtones, ce qui a ravivé mon cheminement spirituel. » (traduction libre)

Collège Mohawk. Le mur Wampum du collège a été créé par le centre de services aux étudiantes et étudiants autochtones du Collège Mohawk, et c'est là qu'il a été installé. Le mur s'inspire de la ceinture wampum à deux rangs, qui constitue l'un des premiers accords conclus par les Six Nations avec les colons qui se sont établis sur leur territoire. Les deux rangées mauves représentent les Premières Nations dans leur canot et les colons dans leur navire descendant ensemble le fleuve de la vie en paix et sans ingérence de la part de l'autre, tout en étant assez rapprochés pour s'entraider au besoin. Le mur a été érigé par le collège pour commémorer cet accord ainsi que pour représenter les personnes qui, au cours de l'histoire, ont veillé à ce que tout le monde le respecte. Les photographies et les portraits sont ceux de membres de la collectivité, de chefs, d'historiens, d'aînés, de défenseurs des droits et d'autres personnes qui ont joué un rôle important dans l'histoire de l'île de la Tortue (l'Amérique du Nord).



Le mur Wampum, situé à l'entrée du centre de services aux étudiantes et étudiants autochtones du campus du Collège Mohawk.

Photo : gracieuseté du Collège Mohawk.



Mentors

Puisque les mentors et les aidants favorisent le succès en renforçant la motivation, en encourageant l'assiduité, en augmentant la confiance en soi et les habiletés d'adaptation des apprenantes et apprenants et en les aidant à prendre des décisions, bon nombre d'écoles et d'établissements d'enseignement postsecondaire ont mis sur pied des programmes officiels de mentorat et de soutien par les Aînées et Aînés afin d'aider les jeunes Autochtones à acquérir des aptitudes à la vie quotidienne et à ressentir un sentiment d'appartenance et de fierté identitaire. Les programmes qui reçoivent l'appui des Aînées et Aînés et des dirigeantes et dirigeants des collectivités autochtones sont ceux où les apprenantes et apprenants s'inscrivent le plus volontiers. Ces initiatives peuvent être offertes sur les campus, où les Aînées et Aînés peuvent agir à titre de conseillères ou de conseillers, ou dans les réserves, où ils peuvent servir de modèles et prodiguer des conseils. Les programmes de sensibilisation conçus avec la participation des Aînées et Aînés autochtones sont plus susceptibles de réussir.

Université Laurentienne. L'Ancestral Path Mentorship Program de l'université offre une excellente occasion aux apprenantes et apprenants de travailler avec des apprenantes et apprenants de cycles supérieurs ou des diplômées et diplômés qui peuvent les aider à prendre des décisions concernant leur vie. Les élèves des écoles secondaires et les apprenantes et apprenants adultes peuvent se renseigner auprès des mentors au sujet des programmes et autres services et obtenir de l'aide pour déterminer les cours préalables requis pour s'inscrire à divers programmes d'études postsecondaires.

Université d'Ottawa. L'École des sciences infirmières de l'Université d'Ottawa a mis sur pied, en collaboration avec l'Association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada, un nouveau programme de mentorat pour les apprenantes et apprenants autochtones du programme de baccalauréat en sciences infirmières. Ce programme de mentorat donne aux apprenantes et apprenants autochtones du programme de baccalauréat en sciences infirmières l'occasion de bénéficier d'un mentor, de recevoir de l'aide d'autres apprenantes et apprenants, de l'établissement et du secteur des soins infirmiers, et de réussir leur intégration (sur le plan matériel et celui de l'apprentissage) au programme de sciences infirmières. Les mentors des étudiantes et étudiants autochtones en sciences infirmières sont également recrutés par l'entremise d'associations d'infirmières et infirmiers et d'associations autochtones.

Infinite Reach Student Mentor Program de la Métis Nation of Ontario

L'Infinite Reach Student Mentor Program de la Métis Nation of Ontario est un programme de mentorat par les pairs dans le cadre duquel les apprenantes et apprenants métis des cycles supérieurs offrent du soutien aux apprenantes et apprenants métis de première année et aux autres apprenantes et apprenants métis qui viennent d'arriver, en vue de les aider à faire la transition dans leur nouvel environnement. Ce modèle a connu beaucoup de succès, permettant aux apprenantes et apprenants métis de se sentir mieux intégrés dans l'établissement et dans la collectivité dans son ensemble et de se sentir plus à l'aise par rapport à leur identité.

Programmes appuyés par les Aînées et Aînés, les Anciennes et Anciens et les membres de la communauté

Parmi les pratiques souvent mentionnées comme étant très avantageuses dans les rapports touchant au Fonds d'aide à la réussite des étudiantes et étudiants, figure la création ou l'élargissement de programmes faisant appel à des Aînées et Aînés qui offrent un soutien culturel et des services de counseling. De plus, on a constaté que la présence d'Aînées et Aînés permettait de veiller à ce que les protocoles culturels traditionnels soient respectés durant les événements et les cérémonies organisés par les établissements et à l'occasion des rencontres de consultation avec les communautés et les dirigeants autochtones. En voici trois exemples :

Northern Ontario School of Medicine. École de médecine du Nord de l'Ontario. Les apprenantes et apprenants autochtones de l'École de médecine du Nord de l'Ontario ont l'occasion de travailler avec des aînés et des anciens autochtones et de passer du temps avec eux. Aînées et Aînés et Anciennes et Anciens aident les apprenantes et apprenants autochtones à trouver un équilibre entre les deux mondes dans lesquels ils doivent vivre, le foyer et l'école. En passant du temps avec les Aînées et Aînés ou les Anciennes et Anciens, les apprenantes et apprenants autochtones comprennent mieux leurs origines et ils conservent une perception positive de leur identité et de leur image de soi en apprenant à mieux connaître et apprécier leurs racines.

Université Brock. Des services de counseling sont offerts aux apprenantes et apprenants autochtones par le personnel des services aux apprenantes et apprenants autochtones, l'aîné en résidence, le conseiller-recruteur





des services aux apprenantes et apprenants, le coordonnateur du soutien scolaire aux apprenantes et apprenants autochtones et son assistant, et des pairs autochtones agissant à titre de mentors. Au moyen de consultations individuelles, le personnel est en mesure d'orienter les apprenantes et apprenants vers les prestataires de services appropriés à l'intérieur et à l'extérieur du campus, y compris les prestataires de services communautaires autochtones. L'aîné en résidence de l'université joue un rôle essentiel dans la prestation de services de counseling aux apprenantes et apprenants et aux membres du personnel autochtones en leur offrant le soutien dont ils ont besoin pour réaffirmer leur identité culturelle.

Université de Guelph. Une participation accrue de la collectivité est essentielle pour créer un cadre accueillant, favorable à la réussite des apprenantes et apprenants autochtones. Le centre de ressources autochtones, les services de counseling, les Aînées et Aînés et les aidantes et aidants communautaires autochtones ont créé un service de counseling « passerelle », qui met l'accent sur le développement holistique et le soutien aux apprenantes et apprenants autochtones en incorporant des aspects des perceptions du monde des Autochtones à des méthodes thérapeutiques conventionnelles qui s'y prêtent.

Soutiens adaptés sur le plan culturel

Collège Cambrian. Le site de feu sacré au campus du Collège Cambrian offre aux apprenantes et apprenants et aux membres du personnel et de la collectivité un lieu où ils peuvent rendre hommage à leurs ancêtres et cultiver les pratiques culturelles et traditionnelles qui favorisent leur santé et leur bien-être. Depuis sa construction en 2013, le site a considérablement accru la réceptivité aux perceptions du monde des Autochtones sur le campus et le respect de ces perceptions.

Université Carleton. Le documentaire intitulé *Kinàmàgawin: Aboriginal Issues in the Classroom* raconte les défis que pose la discussion d'enjeux touchant les Autochtones dans les cours postsecondaires de l'Université Carleton. Vingt-et-un apprenantes et apprenants autochtones et non autochtones, instructrices et instructeurs, enseignantes et enseignants et membres du personnel de diverses disciplines racontent leurs souvenirs les plus mémorables à ce sujet. *Kinàmàgawin* suscite une plus grande prise de conscience des défis à relever en classe. Le documentaire affirme la résilience et la force de la communauté autochtone de l'Université Carleton, et sa

trame musicale, réalisée par le groupe A Tribe Called Red, souligne les talents autochtones locaux.

Seven Generations Education Institute. Les anciennes étudiantes et anciens étudiants autochtones affirment régulièrement que le Seven Generations Education Institute est un milieu d'apprentissage qui met l'accent sur les compétences et l'expérience et que l'établissement favorise les méthodes d'apprentissage pratique et privilégie l'audio-visuel. Un nombre important d'étudiantes et d'étudiants ont été en mesure d'utiliser leur certificat afin de s'inscrire à un autre programme menant à un certificat ou à un diplôme. Il s'agit d'un incitatif important pour attirer les gens et inciter les apprenantes et apprenants à entreprendre un parcours collégial ou universitaire en vue de leur carrière.

Université Wilfrid Laurier. Un étudiant diplômé embauché par le centre d'écriture de l'Université Wilfrid Laurier et le coordonnateur du soutien du centre de services aux apprenantes et apprenants autochtones ont mis sur pied un programme appelé « cercles d'écriture ». Chaque cercle commençait par une cérémonie de purification et chaque sujet était jumelé à un enseignement traditionnel différent (Sept Grands-Pères), lié au thème d'un atelier du centre d'écriture. Les évaluations préliminaires du premier cercle ont permis de déterminer le type d'aide à la rédaction nécessaire, et les 30 dernières minutes de chaque séance servaient à mettre en pratique les stratégies apprises. Le sujet du dernier cercle était : « Trouver son propre mode d'expression autochtone à l'université ». (traduction libre)

STRATÉGIE Transition facilitée vers le marché du travail

L'Ontario est déterminé à fournir aux Autochtones une éducation et une formation de qualité afin d'améliorer la participation des Premières Nations, des Métis et des Inuits au marché du travail. Comme nous l'avons indiqué précédemment, le Ministère reconnaît que l'amélioration des résultats scolaires des apprenantes et apprenants des Premières Nations, des Métis et des Inuits est un élément essentiel de leur mieux-être, de leur mobilité et de leur accès au marché du travail. Le Ministère a fourni une aide au titre des programmes existants d'Emploi Ontario (EO) et de nouveaux programmes élaborés en partenariat avec les communautés et les organismes autochtones. Cette aide est dispensée sous la forme de programmes de rattrapage intensif et de soutien dans les domaines de la littératie, de la numératie, des aptitudes à la vie quotidienne, de la



certification en matière de santé et de sécurité et de l'acquisition échelonnée de compétences.

Le Ministère soutient également divers programmes, dont le Programme de préapprentissage, le programme Ontario Native Literacy et les Ententes de partenariat sur le marché du travail, ainsi que d'autres programmes d'EO. Il vise de sorte à aider les apprenantes et apprenants autochtones à se préparer en vue de l'acquisition de compétences et de la transition vers le marché du travail. Une aide supplémentaire est fournie pour favoriser le développement de programmes de formation menant à un travail autonome, l'accent étant mis sur l'entrepreneuriat autochtone.

Par l'entremise d'EO, les apprenantes et apprenants autochtones peuvent accéder à une variété de services, dont les suivants :

- services de counseling, de soutien à la recherche d'emploi et de placement;
- programmes de littératie, de numératie et de formation de base;
- formation en apprentissage en milieu de travail et en classe;
- établissement de partenariats communautaires;
- formation en cours d'emploi dans les secteurs des ressources du Nord de l'Ontario.

EO a créé des occasions d'inclusion des perspectives culturelles autochtones dans les programmes et il appuie les méthodes traditionnelles d'apprentissage autochtone. Des programmes comme le Programme d'alphabétisation et de formation de base (AFB) offrent une formation adaptée aux besoins des apprenantes et apprenants autochtones. Offert dans la région du Cercle de feu dans le Nord de l'Ontario, le programme pilote d'amélioration des compétences chez les Autochtones est un autre exemple de la collaboration du gouvernement avec la communauté autochtone dans le but d'offrir un soutien aux apprenantes et apprenants autochtones.

Programme de développement des compétences chez les Autochtones

Le programme de développement des compétences chez les Autochtones s'appuie sur un modèle d'acquisition échelonnée de compétences. Les compétences visées englobent la littératie et les compétences de base, le préapprentissage, l'enseignement supérieur et d'autres compétences menant à un emploi dans les neuf communautés de Premières Nations du conseil de bande Matawa, qui demeurent près du Cercle de feu, dans le Nord de

l'Ontario. Ce programme a pour objectif de préparer les stagiaires autochtones à entrer sur le marché du travail grâce à une planification de carrière synchronisée avec la croissance du secteur minier et les industries qui soutiennent ce secteur.

Voici quelques-unes des principales réussites du programme pilote :

- 100 participantes et participants ont été évalués et 100 autres stagiaires se sont inscrits au programme de développement des compétences chez les Autochtones;
- 63 participantes et participants ont complété le programme en obtenant leur diplôme de 12e année ou l'équivalent;
- 15 participantes et participants ont été acceptés dans des programmes d'études postsecondaires;
- 13 participantes et participants poursuivent des études postsecondaires;
- 21 participantes et participants ont commencé l'apprentissage d'un métier ou se sont inscrits à d'autres programmes;
- 11 participantes et participants bénéficient des possibilités de formation offertes par la Ring of Fire Aboriginal Training Alliance;
- 10 participantes et participants occupent un emploi.



Morris Wapoose, chef du programme Kiikenomaga Kikenjigewen Employment and Training Services, souligne la réussite de 46 apprenantes et apprenants adultes, membres des collectivités des Premières Nations de Matawa, qui ont terminé le Programme pilote de développement des compétences chez les Autochtones. Une grande partie de ces apprenantes et apprenants sont maintenant titulaires d'un certificat d'évaluation en éducation générale (GED) ou d'un diplôme d'études secondaires de l'Ontario.

Photo : gracieuseté de Kiikenomaga Kikenjigewen Employment and Training Services.



Apprentissage pour les Autochtones

Le Ministère a adopté des mesures visant à accroître les possibilités d'apprentissage pour les Autochtones en Ontario, notamment :

- en élargissant la formation des apprenantes et apprenants autochtones dans des métiers particuliers;
- en reconnaissant des organismes partenaires autochtones à titre de services de stages d'apprentissage;
- en incitant les communautés et organismes partenaires autochtones à établir des liens avec l'Ordre des métiers de l'Ontario.

Plusieurs projets de formation financés par le Fonds d'aide aux initiatives ciblées étaient axés sur les programmes de préapprentissage. Voici des exemples de ces projets :

Central Ontario Building and Construction Trades Council. Ce programme, d'une durée de 12 semaines, offre aux jeunes Autochtones à risque âgés de 16 à 28 ans l'occasion d'acquérir des connaissances sur des métiers associés au secteur de la construction (de 14 à 18 métiers). Les participantes et participants sont aiguillés par des organismes autochtones et des fournisseurs de services qui travaillent auprès de jeunes ayant à surmonter des obstacles importants en matière d'éducation et d'emploi. Le programme comprend deux semaines de formation sur la sécurité, une initiation au secteur et un perfectionnement pertinent des compétences.

Grand River Employment and Training, en partenariat avec l'organisme Kiikenomaga Kikenjigewen Employment and Training Services.

Ce projet inclut une initiation au métier de conductrice ou conducteur d'équipement lourd et une formation à ce métier en vue de répondre à la croissance du marché du travail dans le Grand Nord. Le projet permet à 20 participantes et participants autochtones de renforcer leurs compétences et de se préparer à un emploi dans les secteurs de la construction, du transport et de l'exploitation minière.

Programme d'alphabétisation et de formation de base

Le volet Littératie chez les Autochtones du Programme d'alphabétisation et de formation de base (Programme AFB) tient compte des besoins culturels des apprenantes et apprenants autochtones et bénéficie du soutien de l'Ontario Native Literacy Coalition et de la maison d'édition Ningwakwe Learning Press. Le financement appuie les programmes destinés aux Autochtones dans le cadre de l'AFB, y compris les programmes de

prestation de services, les programmes des organismes de soutien et les programmes de services par voie électronique. Les apprenantes et apprenants autochtones peuvent accéder à des services grâce à un réseau de plus de 300 sites, dont certains sont désignés comme étant des sites du volet du Programme AFB destiné aux Autochtones. En 2013-2014, plus de 1 900 apprenantes et apprenants autochtones auto-identifiés ont eu accès aux services du Programme AFB.

Fonds de développement du réseau de prestation des services

Le Fonds de développement du réseau de prestation des services du Ministère a pour tâche d'augmenter les capacités des tiers fournisseurs de services d'Emploi Ontario (EO). Ces fournisseurs de services, sensibles aux besoins exprimés par les communautés, offrent des services coordonnés d'emploi et de formation de qualité qui permettent aux Ontariennes et Ontariens d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour réussir sur un marché du travail en pleine évolution. L'une des priorités du fonds consiste à permettre aux fournisseurs de services d'EO d'explorer les possibilités de renforcer leurs capacités en ce qui a trait aux apprenantes et apprenants autochtones.





Quelques histoires de réussite

Cette partie présente différentes réalisations liées à des initiatives ministérielles mises en place depuis le lancement du Cadre. Les exemples qui y figurent ont été fournis par le Ministère, ainsi que par des partenaires autochtones et sectoriels.

Programme de préparation au travail des Autochtones (WRAP)

Le programme Work Ready Aboriginal People (WRAP) a été mis sur pied pour accroître le nombre de jeunes Autochtones qui débent dans des emplois syndiqués du secteur de la construction à titre d'apprentis, puis à titre de compagnons d'apprentissage. Ce programme est le fruit d'un partenariat entre l'organisme Grand River Employment and Training (GREAT) et le Hamilton-Brantford Building Trades Council of Ontario. Le programme WRAP a été conçu pour permettre aux jeunes Autochtones de 18 à 30 ans d'explorer les métiers de la construction – secteur industriel, institutionnel et commercial – (formation théorique et pratique) tout en obtenant une certification en matière de sécurité reconnue par l'industrie. Le programme vise également à mieux faire connaître l'histoire et la culture haudensaunee aux participantes et participants grâce à une expérience d'apprentissage unique en son genre.

Le programme WRAP permet aux apprenantes et apprenants autochtones de suivre une formation dans les secteurs de la construction et du bâtiment, tout en leur offrant la possibilité d'accéder au programme de formation en apprentissage, qui peut mener à une accréditation de compagnon d'apprentissage. Le Ministère a appuyé le programme WRAP initial et les cohortes ultérieures. Ces cohortes ont affiché les résultats positifs suivants :

- 23 participantes et participants sur 27 ont réussi la formation;
- 24 participantes et participants ont obtenu des crédits en mathématiques de 12^e année et 21 ont reçu des crédits en physique de 12^e année, lesquels sont essentiels pour passer les examens d'accession au métier;
- les 9 participantes et participants qui ont passé l'examen l'ont réussi;
- 20 participantes et participants ont terminé le volet formation dans les métiers et on leur a présenté un aperçu de divers métiers de la construction et de la conduite d'équipement lourd;
- 10 anciennes participantes et anciens participants travaillent dans un des métiers, dont l'un est en formation et neuf sont inscrits en tant qu'apprenties et apprentis.



Wesli Day, un stagiaire du programme Work Ready Aboriginal People (WRAP), apprend la conduite d'équipement lourd.
Photo : gracieuseté de Grand River Employment and Training (GREAT).

Programme de formation préalable à l'apprentissage d'un métier pour soudeuse et plombière

La section locale 67 de l'Association unie des compagnons et apprentis de l'industrie de la plomberie et de la tuyauterie des États-Unis et du Canada (section locale 67 de l'AU) a été fondée en 1989. Ses membres travaillent à la fabrication, l'installation et l'entretien de systèmes de tuyauterie. La Technical Trades Academy (TTA) de la section locale 67 de l'AU est un organisme de formation par l'apprentissage approuvé qui offre des programmes d'apprentissage du métier de soudeuse ou soudeur 456A (programme Sceau rouge) et de celui de soudage sur appareils sous pression 456P.

Par le truchement du Programme de préapprentissage du Ministère, la TTA de la section locale 67 de l'AU a offert, pendant trois ans, un cours de préapprentissage aux femmes autochtones et non autochtones pour leur faire mieux connaître le soudage et la plomberie et leur donner la possibilité d'obtenir un stage d'apprentissage et un emploi dans le métier. Au cours des trois dernières années, le Ministère a accordé un financement à la TTA de la section locale 67 de l'AU, ce qui lui a permis d'offrir des programmes de préapprentissage de 22 semaines en soudage et plomberie et de donner à 45 femmes autochtones et non autochtones la possibilité d'acquérir des compétences préparatoires à l'emploi et une expérience de travail préparatoire au métier.

Seven Generations Education Institute (SGEI)

Durant la première étape de la mise en œuvre du Cadre, le SGEI a décerné 292 diplômes, certificats et grades à des apprenantes et apprenants autochtones, ce qui représente 40 % des diplômés du SGEI.

Par exemple, le campus de Fort Frances du SGEI offre depuis six ans un programme de compétences de chef cuisinier. Ce programme de certificat d'un an permet aux apprenantes et apprenants autochtones de suivre la formation nécessaire pour entreprendre une carrière de cuisinière professionnelle ou de cuisinier professionnel ou une carrière de chef cuisinière ou de chef cuisinier dans le secteur de la restauration actuel, un secteur stimulant en pleine croissance. Les sujets d'étude comprennent les principes fondamentaux de la préparation des aliments, la présentation des plats et la gestion de la production en cuisine. Les apprenantes et apprenants découvrent la gestion hôtelière dans des cours portant sur divers aspects : gestion des aliments et des boissons, nutrition, gestion des cuisines et autres. Un grand nombre de diplômés poursuivent leurs études dans le domaine de la restauration. Certains commencent leur carrière en cuisine après l'obtention de leur diplôme. D'autres entament une formation par l'apprentissage afin d'obtenir leur accréditation Sceau rouge.



Trevor Iserhoff, un nouveau diplômé du programme de compétences de chef cuisinier, a obtenu un certificat Sceau rouge après avoir cumulé plus de 3 000 heures dans le secteur.

Photo : gracieuseté du Seven Generations Education Institute.

Université Lakehead


Dans le cadre du programme Aboriginal Initiatives, l'université a créé un poste de coordonnateur des relations avec les diplômés et des relations extérieures. Cette personne est chargée de mettre sur pied, dans la région, des stages rémunérés à l'intention des diplômés autochtones. Afin de favoriser la préparation des apprenantes et apprenants autochtones au marché du travail, le programme leur offre des ateliers ciblés sur la rédaction de travaux universitaires, ainsi qu'un programme de mentorat.

Conférence de 2013 intitulée « Aboriginal Apprentices: A Solution to Bridging the Skills Gap »

Les conférences sur l'apprentissage à l'intention des Autochtones reçoivent l'appui du programme Partenariats du marché du travail de l'Ontario (PMTO). Par exemple, la conférence qui a eu lieu à Thunder Bay les 26 et 27 mars 2013, a réuni des chefs de file du secteur des métiers de la construction, des titulaires d'une convention de formation passée dans le cadre de la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones, ainsi que des représentantes et représentants du gouvernement et d'établissements d'enseignement. La conférence visait à susciter des échanges au sujet des réussites et à engager un dialogue sur la façon dont les Autochtones peuvent aider à combler les lacunes en matière de compétences. On peut se renseigner sur cette conférence sur le site Web de l'Aboriginal Apprenticeship Board of Ontario à l'adresse www.aabo.ca.



Prochaines étapes



D'importants progrès ont été réalisés depuis le lancement, en 2011, du *Cadre d'élaboration des politiques en matière d'éducation postsecondaire et de formation des Autochtones*.

Nos réussites à ce jour sont le fruit d'une collaboration étroite et de partenariats solides avec des partenaires autochtones et sectoriels. Le travail accompli depuis la publication du Cadre a jeté des bases solides pour l'avenir. Cela a permis au Ministère et à ses partenaires de lancer différents programmes et diverses initiatives visant à favoriser l'accès des apprenantes et apprenants des Premières Nations et des apprenantes et apprenants métis et inuits aux possibilités d'éducation postsecondaire et de formation qui contribuent à la réussite sur le marché du travail.

Pour renforcer la mise en œuvre du Cadre et assurer la réussite continue de la Stratégie d'éducation autochtone, il est impératif que les ministères de l'Éducation et de la Formation et des Collèges et Universités collaborent avec les partenaires autochtones et sectoriels pour explorer des moyens de tirer parti des programmes, des initiatives et des partenariats existants et pour accroître la coordination des initiatives d'éducation et de formation des Autochtones dans le continuum d'apprentissage. Nous devons nous servir de toutes les leçons tirées de la première étape de la mise en œuvre du Cadre pour ensuite les partager avec nos partenaires autochtones et sectoriels. Nous devons continuer d'accroître nos réussites, tout en améliorant notre capacité de recueillir des données pour pouvoir effectuer un suivi des progrès réalisés quant aux niveaux de réussite en matière d'éducation postsecondaire et de formation et continuer d'œuvrer à combler l'écart des niveaux d'éducation.

En vue d'avoir une meilleure connaissance des parcours et des résultats d'apprentissage des apprenantes et apprenants, grâce à une amélioration de la collecte des données et à une meilleure analyse de ces données, le Ministère aura besoin de données exactes et fiables sur la participation des apprenantes et apprenants des Premières Nations et des apprenantes et apprenants métis et inuits aux programmes d'éducation postsecondaire

et de formation. De telles données sont aussi nécessaires pour évaluer la progression des apprenantes et apprenants et pour améliorer les programmes et les services afin qu'ils répondent mieux aux besoins des apprenantes et apprenants des Premières Nations et des apprenantes et apprenants métis et inuits. Grâce à l'élan créé par les initiatives de la première étape de la mise en œuvre du Cadre, on prévoit qu'il y aura d'autres améliorations au chapitre des taux d'accès et de réussite des apprenantes et apprenants des Premières Nations et des apprenantes et apprenants métis et inuits aux programmes d'éducation postsecondaire et de formation. Des mécanismes explicites et tacites continueront à renforcer la collaboration et à assurer l'harmonisation des initiatives du Ministère et du secteur tout au long du continuum d'apprentissage. L'établissement de données de référence est un objectif clé de la prochaine étape de la mise en œuvre du Cadre.

Le plan énoncera les objectifs, les activités et les orientations futures afin de soutenir les apprenantes et apprenants des Premières Nations et les apprenantes et apprenants métis et inuits au moment de la transition entre l'école secondaire et l'éducation postsecondaire, la formation et le marché du travail. Les stratégies et les initiatives qui seront énoncées dans le plan de la deuxième étape de la mise en œuvre nous permettront de mener à bien le travail important qui consiste à continuer d'améliorer les résultats des apprenantes et apprenants autochtones en matière d'éducation post-secondaire et de formation en Ontario.



Annexe

Membres du groupe de travail externe sur l'éducation postsecondaire et la formation des Autochtones

Coprésidents

Sous-ministre adjointe, Division de l'éducation en langue française, de l'éducation autochtone et de la recherche, ministère de l'Éducation et ministère de la Formation et des Collèges et Universités

Présidente, Aboriginal Institutes Consortium

Membres

Aboriginal Apprenticeship Board of Ontario

Aboriginal Institutes Consortium et un étudiant désigné par le consortium

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants

Chiefs of Ontario

College Student Alliance

Groupe de référence sur l'éducation des Autochtones du Conseil des universités de l'Ontario

Indigenous Peoples Education Circle

Métis Nation of Ontario

Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres


Ontario Native Education Counselling Association

Ontario Native Literacy Coalition

Ontario Undergraduate Student Alliance

Seven Generations Education Institute

Tungasuvvingat Inuit



♻️ Imprimé sur du papier recyclé

15-076

ISBN 978-1-4606-5820-8 (imprimé)

ISBN 978-1-4606-5821-5 (PDF)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2015

